LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro — « DES HAINES LE TEMPS EST PASSÉ » (SHAKESPEARE) — 5 Cent. le Numéro

ABONNEMENTS : 3 Mois
LYON, RHÔNE, LOIRE, SAÔNE-ET-LOIRE, AIN, ISÈRE ..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGÉRIE ..... 7 »

Les abonnements partent des 1er et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse. Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 16

SAMEDI 11 Août 1894 — Sainte Suzanne, M.

— DEMAIN SAINTE CLAIRE, V. —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. / RÉDACTION, de 3 heures à minuit. — *Place des Terreaux, 7*

ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RÉCLAMES, la ligne..... 1.50

Prix divers pour les Annonces démocratiques et Décès.

BULLETIN DU JOUR

Roi et Président

Une dépêche d'Athènes annonce qu'à son retour d'Aix-les-Bains, le roi de Grèce se rendra à Paris où il aura une entrevue avec M. Casimir Périer.

Les Ministres

MM. Guérin, ministre de la Justice, Leygues, ministre de l'Instruction publique et Barthou, ministre des Travaux publics, sont arrivés hier à Avignon. La réception a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, puis les ministres sont repartis pour Carpentras.

Le ministre de la Marine a assisté aux manœuvres exécutées sur le *Brennus*.

M. Félix Faure s'est ensuite rendu à la Préfecture maritime, où un déjeuner de trente-six couverts a été servi.

A travers l'anarchisme

Le procès des Trente continue, mais les débats commencent à perdre de leur intérêt ; aussi peu de monde dans la salle.

Les plaidoiries vont continuer sans interruption jusqu'à ce soir, sauf incidents impossibles à prévoir.

On attend, cependant, avec curiosité, le verdict qui sera rendu peut-être à une heure avancée de la soirée ou de la nuit.

Le compagnon Sébastien Faure a seulement demandé à ajouter quelques mots à la défense que Me Saint-Auban a présentée pour lui.

Me Le Chapelain présente la défense de Ledot ; Me Saint-Auban, celle de Chatel ; Me Bouguereau, celle d'Agnelli et Me Lagasse, celle de Bastard.

***

Une dépêche de New-York annonce que la famille du président Cleveland, par crainte d'un complot qui pourrait être dirigé contre elle, a fait garder par la police sa maison de Gray Gables, où elle habite en ce moment.

***

L'anarchiste Salvator a écrit une lettre à l'évêque de Barcelone, lui demandant de venir le voir dans sa prison, il se déclare repentant.

Le jour de son exécution n'est pas encore fixé.

Le Siège sénatorial de la Loire

Les racontars les plus extravagants circulent en ce moment au sujet des diverses candidatures au siège laissé vacant par la mort de M. de la Berge, et à celui en perspective de M. Raymond dont la démission est attendue d'un jour à l'autre.

C'est ainsi que, si nous en croyons un de nos confrères de la capitale, le bruit court en ce moment dans les cercles officiels, que M. Rivaud, préfet du Rhône, deviendrait préfet de police d'ici peu, et que M. Lépine serait appelé à recueillir sa succession à Lyon.

De ce bruit il se dégagerait que M. Lépine ne demanderait pas mieux de passer la main à un successeur.

Nous pouvons démentir d'une façon absolue que M. Lépine ait jamais songé à résigner ses fonctions de préfet de police.

Guillaume II en Angleterre

L'empereur d'Allemagne a assisté, à Cowes, à une fête donnée par la société royale *le Yacht*. Un feu d'artifice a été tiré.

Le choléra aux Pays-Bas

L'épidémie continue à sévir en Hollande.

Deux personnes atteintes du choléra, à Amsterdam, sont mortes avant-hier.

Un cas de choléra a été constaté à Dortrecht.

En Italie

Le *Secolo* et le *Messagero* ayant publié la lettre que les anarchistes avaient envoyée au maire de Motta-Visconti, ont été saisis.

***

Le sultan de Constantinople a agréé M. Catafani, ambassadeur à Constantinople.

Toute difficulté diplomatique est donc désormais aplanie entre l'Italie et la Turquie.

La Révolution au Pérou

Une dépêche de Valparaiso annonce que Trujillo a été pris par le chef des insurgés, Semeimario. Les troupes du gouvernement, incapables de lutter contre les rebelles, se sont rendues.

La Guerre Sino-Japonaise

Le gouvernement anglais publie une déclaration de neutralité dans le conflit de la Chine et du Japon.

***

Les troupes chinoises ont abandonné, presque sans coup férir, leurs positions devant Assan. On dit qu'elles font un mouvement, depuis longtemps projeté, pour opérer leur jonction avec des forces très supérieures en nombre, qui viennent de la Mandchourie.

Les Japonais auraient pénétré le secret de cette marche et auraient résolu de ne pas engager d'action avant d'avoir reçu eux-mêmes les renforts qu'ils attendent.

Le gouvernement de Pékin a donné des ordres aux autorités de l'empire d'avoir à protéger les étrangers et les missionnaires européens. G. J.

LA POLITIQUE

Quelques individus en quête de popularité profitent des vacances pour frapper sur la grosse caisse du scandale afin d'attirer l'attention publique.

Le Souffrain de l'affaire Barrême pas plus que le Vitrac qui a expectoré hier dans le *Figaro* sa bile antigouvernementale ne méritent le simple honneur d'une chronique. Tous ces gens qui vivent de scandales et cherchent à ternir d'honorables citoyens sont tout au plus dignes d'un coup de pied où vous savez.

Dans la *Libre Parole* d'hier, Boisandré donne des détails sur ses relations avec le Vitrac,

En vérité, c'est du dernier bouffon. Vous imaginez-vous un ministre de l'intérieur et un préfet de police se livrant au petit manège de la corruption par téléphone ? Cinq mille francs pour un Boisandré, ça n'est pas cher ! Drumont, candidat quasi officieux, c'eût été raide !

Drumont cependant a été tout guilleret en apprenant la chose et a reconnu l'exactitude, sauf quelques erreurs de détail, du récit du *Figaro*. Drumont et Boisandré ne sont pas d'accord. Il y a plus, Drumont a eu absence de mémoire, puisqu'il parle de Péronne dans ses confidences à un reporter du *Journal* et qu'il s'est présenté en réalité dans la première circonscription d'Amiens.

Nous ne voulons pas fatiguer nos lecteurs plus longtemps de cette plaisanterie. Donner de simples extraits de la tartine de Boisandré dans la *Libre Parole* serait ennuyeux et le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Donc en voilà assez : le Vitrac est parti, bon voyage,

Mais pourquoi, en vérité, se trouve-t-il toujours en France des gens pour souffler sur les cendres des discordes à peine éteintes. Voilà vingt ans que la République est établie et journellement des gens qui se disent républicains attaquent les chefs de partis, les fondateurs et les soutiens du principe au nom de ce même principe.

Après la lutte contre les prétendants et les Césars en herbe, voici venir les querelles intestines. Rome vit sombrer la République dans les horreurs de la guerre civile, œuvre de l'aristocratie républicaine.

Les individualités sont un danger pour les démocraties ; C'est avec les Sylla et les Marius qu'on ruine les républiques. Nous avons su triompher de pareilles tentatives ; mais il est un autre danger qui, s'il ne compromet pas les bases du principe, peut, du moins, porter atteinte au prestige de l'institution en touchant ceux qui la représentent. Ce genre de campagne antirépublicaine pour être plus perfide et plus déguisé n'en est pas moins dangereux ; la calomnie et le scandale sont les champignons des troubles intérieurs.

Emondez, car l'infection compromettrait l'habitabilité de l'édifice.

La maison est saine, faisons la guerre aux cryptogames ; aux Vitrac et aux Souffrain qui sont de l'espèce. J. B.

INFORMATIONS

Les sous-officiers des troupes coloniales

Les sous-officiers des troupes coloniales qui jouiront des pensions de retraite prévues par la loi du 18 mars 1889, seront pendant cinq ans à la disposition du ministre de la marine, qui pourra leur donner des emplois dans la réserve de l'armée active ou les mettre à la disposition du ministre de la guerre pour être utilisés par lui dans les conditions prévues par la loi du 15 juillet 1894.

***

Il a été décidé que les militaires qui, après avoir souscrit un premier rengagement de sous-officier, seront admis à en contracter un second comme soldat ou caporal pourront prétendre aux allocations prévues par le décret de 1890 *concurremment avec l'intérêt de la prime* du premier acte de rengagement, et dont le montant est conservé par l'Etat.

Dans le cas où le rengagé redevendrait sous-officier, il ne percevrait que la gratification annuelle attribuée à son nouveau grade.

A L'Elysée

Le capitaine de frégate Germinet, attaché à la maison militaire du président de la République, est arrivé hier à Paris, venant de Toulon, où il a quitté le commandement du croiseur *Wattignies*.

Cet officier prendra son service à la présidence le 14 août.

Extradé

L'anarchiste Oscar Corse, surnommé Emilio Cagliani, cordonnier, sera conduit aujourd'hui à la frontière et remis aux autorités françaises qui le réclament.

Cet individu est poursuivi comme auteur d'un assassinat commis à Marseille, au mois de mai 1892.

Duel Moguès-Lefebvre

A la suite d'une polémique de presse, une rencontre au pistolet a eu lieu entre M. Moguès, de l'*Estafette*, et M. Lefèbvre, de la *Petite République*.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

Français arrêté en Sardaigne

M. Regis Pral a été remis en liberté aux conditions stipulées.

A Cagliari, la population lui a fait une ovation.

M. Pral a crié : Vive l'Italie, et *il Secolo* en commentant ce vivat, dit qu'il est réellement triste, que ce ne soit qu'en Italie que de pareils brigandages se produisent et qu'ils sont devenus comme partie intégrante de certaines populations.

« Au cri de joie de M. Pral, nous répondrons par une exclamation douloureuse : Pauvre Italie. »

LE RÉGIME DES CHEMINS DE FER

Voilà quelques années que la question du régime de nos chemins de fer sommeille. Les tentations faites pour la réveiller, peu nombreuses et peu énergiques, d'ailleurs, sont restées isolées, sans échos dans le public. Pour qui ne voyait pas les choses de près, il était possible de croire que les conventions de 1883 l'avaient réglée, d'une façon suffisante, suivant les uns, de la manière la plus défectueuse au dire des autres, mais du moins pour un long temps, peut-être même jusqu'à l'expiration des concessions aux Compagnies, c'est-à-dire jusqu'à la seconde moitié du prochain siècle.

L'événement prouvera bientôt qu'il n'en est rien.

La question d'exploitation des chemins de fer, des sacrifices écrasants qu'elle impose à l'Etat, va surgir et s'imposer impérieusement et avec un caractère d'absolue urgence.

C'est la difficulté croissante d'équilibrer le budget qui la posera et obligera le Parlement à la résoudre. Déjà il a fallu s'en occuper pour l'établissement du budget de 1895. En élaborant son projet, l'honorable M. Burdeau, alors ministre des finances, avait reconnu, et il a très courageusement déclaré que là est la source principale du danger qui menace nos finances.

Le palliatif qu'il proposait n'a pas paru acceptable ; mais on doit lui savoir gré d'avoir, avec la haute autorité que lui donne sa compétence et que lui donnait sa fonction, dénoncé le mal et indiqué la voie dans laquelle doit être cherché le remède.

De toutes les causes d'accroissement des dépenses de l'Etat, les principales proviennent des ministères de la guerre et de la marine et du ministère des travaux publics. Les premières qui ont trait à la défense nationale résultent de nécessités inéluctables ; il ne dépend malheureusement pas de la France seule d'augmenter ou de modérer ses armements. Elle doit se guider sur nos voisins, sur la situation de l'Europe, où la folie des dépenses militaires ne paraît pas près de cesser.

Mais il dépend de nous, dans une certaine mesure, d'enrayer la progression des dépenses du ministère des travaux publics, ou pour parler plus exactement, des dépenses de chemins de fer. C'est de l'explication même des articles des conversions de 1883 que cette progression résulte.

Veut-on savoir ce que nous coûte la garantie d'intérêt donnée aux compagnies de chemins de fer ? Les chiffres qu'on va lire sont officiels ; ils sont fournis par l'exposé des motifs du budget de 1895.

L'Etat a payé, pour garantie d'intérêt, successivement, dans les six dernières années :

En 1889 . . . . . Fr.	51.493.824
En 1890	49.411.130
En 1891	96.950.103
En 1892	60.407.905
En 1893	113.836.388
En 1894	116.278.496

L'augmentation continuera en 1895. Le total des sommes à verser aux Compagnies s'élèvera d'après les calculs du ministère des Travaux publics, à 135.189.496 fr.; soit une augmentation de près de 19 millions sur l'année en cours.

Le chiffre est respectable. Il ne représente cependant pas l'ensemble des charges qui incombent au budget du fait de nos chemins de fer. Aux dépenses pour garantie d'intérêt, il y a lieu, en effet, d'ajouter les annuités diverses que l'Etat doit payer et qui forment le total de 117.460.585 en 1894, lequel sera porté à 129.440.585 en 1895.

Si l'on ajoute l'une à l'autre les sommes que nous venons de relever, on trouve que le régime actuel des chemins de fer coûte à la France environ 237 millions de francs, en 1894, et qu'il lui coûtera plus de 264 millions dans l'année qui vient.

On prévoit, au ministère des finances, d'accord en cela avec les appréciations des ingénieurs des travaux publics, que cette dépense atteindra prochainement 330 millions au moins, et peut-être 370 millions.

M. Burdeau faisait observer avec beaucoup de raison, dans son exposé financier du mois de mars, « qu'il n'est pas de budget qui puisse résister longtemps à une pareille aggravation de dépenses par la seule industrie des chemins de fer.

La question ainsi posée, au début de cette année, par le gouvernement, l'est encore et à un tout autre point de vue par les grandes Compagnies elles-mêmes. C'est, par exemple, la Compagnie de l'Ouest qui a dû faire faillite à ses engagements envers l'Etat contenus dans la convention de 1883. Obligée de rembourser dans un délai de dix ans son ancienne dette, pourtant littéralement réduite, elle a laissé arriver l'échéance du 31 décembre 1893 sans s'être acquittée, sans avoir remboursé le tiers même de ce qu'elle devait. C'est la Compagnie du Midi qui, engagée dans un procès avec le ministre des travaux publics, ne peut plus se procurer la somme nécessaire à la continuation des travaux commencés et met le gouvernement dans l'obligation de demander un crédit de 15 millions aux Chambres et d'émettre un nouvel emprunt sous la forme d'obligations à court terme. Ces deux cas ne sont pas les seuls qu'on puisse citer.

La situation est donc grave. Si l'on n'y prenait garde, elle deviendrait promptement critique.

C'est un premier point sur lequel tous les hommes qui réfléchissent et qui étudient doivent être d'accord.

L'état de choses actuel ne peut durer. Le régime des chemins de fer que nous pratiquons en France n'a peut-être pas donné, pour le commerce, pour la prospérité générale, tout ce qu'en attendaient ceux qui l'ont établi et maintenu ; il n'a assurément pas donné ce qu'on en espérait pour les finances de l'Etat.

A ce point de vue, c'est une véritable faillite.

Il faut procéder à une liquidation du système, si l'on ne veut pas liquider le crédit public lui-même.

Inutile de récriminer et de critiquer ceux dont la pratique a démenti les prévisions et les calculs. Mais est-ce que le vice du système d'exploitation par grandes compagnies, avec la garantie d'intérêts et de dividende telle qu'elle fonctionne, n'apparaît pas avec une complète évidence ?

Pour la plupart des compagnies, les efforts, l'activité, la bonne administration ne servent absolument à rien. Leur situation ne peut être meilleure, les bénéfices ne peuvent être plus forts qu'ils ne le sont actuellement. Une exploitation vigilante et intelligente ne pourrait que diminuer les charges de l'Etat. La compagnie n'en retirerait aucune espèce de profits.

C'est ce qu'on peut appeler une régie désintéressée, — la plus mauvaise et la plus absurde forme d'entreprise.

Faut-il ajouter que les avances, dites remboursables, faites par le Trésor aux Compagnies, engagées sur le seul matériel roulant et qui, du train où vont les choses, s'élevaient à un total de cinq à six milliards, peut-être beaucoup plus, à l'expiration des concessions, seraient presque entièrement perdues ? Cela va de soi et n'a pas besoin d'explications complémentaires.

Conclusion : il faut, à bref délai, substituer au régime actuel de l'exploitation des chemins de fer un régime nouveau, moins onéreux pour le présent, moins dangereux pour l'avenir de nos finances ; il faut amener, de gré ou de force, les Compagnies à céder devant cette nécessité nationale.

L'arme du rachat, pour avoir été émoussée par les conventions, n'est pas complètement détruite. Il peut se faire qu'on en use bientôt.

Paul DOUMER, *député*.

LETTRE DE MON COTTAGE

Le Bois-Vert, 7 août 1894.

Je ne suis pas aux premières places du théâtre politique, et d'un cottage, entre bois et vignoble, la vision de ce théâtre peut n'être pas la même que de la rue du Croissant ou du boulevard des Italiens.

Eh bien, précisément pour cela, parce que mon point de vue est particulier et que mon opinion ne m'arrive pas toute faite de Paris, quelques lettres d'un spectateur placé comme je le suis, et n'appartenant ni à la claque ni au clan des tombeurs de parti pris, seraient peut-être d'un certain intérêt.

Si tel est l'avis du *Nouveau Lyon*, voici pour ses lecteurs ma bien sincère opinion sur la dernière session parlementaire, que le pays comptait devoir être si fructueuse. Je parle du pays qui se moque des périodes oratoires et d'une creuse réthorique plus que d'une guigne.

La scène du Palais-Bourbon a, selon l'habitude, été plus mouvementée que celle du Luxembourg. Pour les effets de tribune et surtout pour les effets de pupitres et de couteaux à papier agités à grand tapage, nos députés distancent nos sénateurs. Il en est aussi qui tirent bien l'épée.

Mais pour légiférer !...

Nous attendions des lois, quelques réformes — oh ! pas des avalanches de réformes — l'on a voté quoi ? Le néant, ou à peu près, puis l'on s'en est allé.

Les marionnettes font
Leur petit tour
Elles s'en vont.

Mais le Parlement ne saurait être un théâtre à Guignol.

Plutôt qu'un spectacle peu sérieux, des résultats feraient mieux notre affaire. Rhéteurs et querelleurs dans la coulisse !

Il faut le dire, la France est un peu lasse de vaine politique ; néanmoins jamais les déclamateurs dans le vide ne s'en sont autant donné à cœur joie qu'en cette dernière session.

La France est avide de tranquillité publique, de paix sociale ; un député de Paris nous a servi l'apologie de la Commune, un deuxième faisait le geste de mettre en joue le centre gauche pour le fusiller, vingt autres ont soufflé la haine des citoyens les nns contre les autres, s'appliquant à diviser la nation en classes ennemies.

Certaines réformes seraient bienvenues ; par exemple la meilleure assiette de l'impôt et l'assurance de la retraite pour l'ouvrier dans sa vieillesse. Il y avait quelques projets préparés dans ce sens, ils ont été noyés sous le torrent des interpellations à jet continu et des amendements d'obstruction pure. On n'a plus eu le temps de rien faire.

Le Parlement n'a pas même trouvé le temps de nous faire de bonnes finances, ce qui intéresse tout d'abord le pays. Le baron Louis le disait : « sans bonnes finances, pas de bonne politique ». La session n'eut pas été régardée comme perdue si seulement le budget avait été mis en équilibre, non par l'augmentation des impôts, ohimé ! Mais au moyen des économies possibles, et par une administration correcte, scrupuleuse n'exagérant pas les frais supplémentaires de voiture des ministres, et ne payant point pour bonnes les conserves avariées, ni pour livrées, les fournitures détournées.

De ce budget ainsi équilibré, de ce budget idéal, il n'a pas été voté un traitre article. — Renvoyé jusqu'aux douzièmes provisoires peut-être !

Dans tout cela, il y a bien un peu de la faute des régisseurs. Le théâtre politique n'est pas des mieux ordonnés. Si le gouvernement toujours savait bien ce qu'il veut avant d'entrer en scène, telle loi qui a fait perdre dix séances — neuf de trop — pouvait être votée en une seule.

Toute la faute n'est cependant pas aux régisseurs, il y a de celle du pays qui fournit la troupe.

Quand les électeurs enverront moins de funambules promettant de décrocher la lune, les Sully, les Choiseul et les Turgot de la République pourront surgir, se faire entendre et trouver enfin une majorité pour voter au lieu de disputer.

Ah ! si cela se pouvait dès la session prochaine ! Pierre VALIN.

LES ITALIENS EN FRANCE

M. Pierre Sita, écrivain italien très estimé, vient de publier à Rome un travail très complet sur les travailleurs italiens en France ; nous en extrayons les renseignements suivants :

Sur 1.130.211 étrangers résidant en France en 1890, 286.042 étaient italiens ; d'après le recensement de 1891, ces derniers étaient au nombre de 295.741.

Pendant que les Belges sont répandus dans les régions du Nord de la Frrnce, les Allemands dans les départements de l'Est, les Espagnols et les Portugais dans le Midi, les Italiens prédominent dans la vallée du Rhône et poussent jusqu'à Paris. On en trouve aussi un peu partout dans les autres départements.

D'après le recensement de 1891, voici comment ils étaient répartis :

Alpes (Basses et Hautes) 6.693, Alpes-Maritimes 51.867, Bouches-du-Rhône 82.120, Corse 16.900, Rhône 9.434, Savoie 92.354, Var 25.894, Seine 26.281, Aisne 2.427, Côte-d'Or 1.648, Doubs 1.726, Gard 2.681, Hérault 5.720, Isère 6.832, Jura 1.362, Loire 1.364, Marne 13.687, Meurthe-et-Moselle 2.383, Meuse 1.135, Saône 1.067, Oise 2.445, Vaucluse 1.486, Vosges 1.723.

Tous ces Italiens proviennent en grande partie des provinces frontières de l'Italie septentrionale, du Piémont, de la Ligurie pour la France du Midi, de la Toscane pour la Corse. Les provinces méridionales de l'Italie se trouvent représentées dans les départements de l'Hérault et du Var, alors qu'à Paris il y a surtout des Lombards et des Piémontais.

Les commerçants aisés se font facilement naturaliser. Les simples ouvriers conservent plus longtemps le sentiment de la patrie.

Quant aux professions exercées par les Italiens, il résulte des documents officiels que 4.462 sont chefs d'industrie ; 7.636 banquiers et commerçants ; 6.657 commis et employés, 27.531 ouvriers et journaliers adonnés à l'agriculture, 32.404 ouvriers et journaliers employés dans les usines et la grande industrie ; 41.237 ouvriers et journaliers de la petite industrie ; 1.743 de profession libérale ; 4.007 propriétaires et capitalistes ; 58.631 de professions diverses ; 34.899 sans profession ; 5.138, dont il n'a pas été possible d'établir la profession.

Dans ces chiffres sont compris les vieillards et les enfants, et 60.830 personnes appartenant au sexe féminin.

Les ouvriers employés dans les industries françaises sont principalement cultivateurs, terrassiers, jardiniers, charbonniers, en Corse ; maçons, tailleurs de pierre, manœuvres, gantiers, à Lyon ; mineurs, à Chambéry ; cordonniers, vermicelliers, marchands d'huile, garçons de cafe, cochers, portefaix, ouvriers d'usine, etc., à Marseille ; cultivateurs, à Toulon et dans le Var.

Dans les grandes villes du Midi de la France et à Paris, les Italiens s'adonnent au petit commerce. On en trouve encore beaucoup dans les quartiers populeux, faisant le commerce du charbon, du bois, des chiffons, des comestibles, ou tenant des hôtels de dernier ordre.

M. Sitta croit que l'antipathie qui se manifeste parfois en France contre les ouvriers italiens est le résultat d'un phénomène purement économique ; elle ne proviendrait, d'après lui, que de la concurrence faite aux ouvriers français par les ouvriers italiens.

F.

LETTRE D'UN DAUPHINOIS

Des haines le temps est passé ! telle est la devise du *Nouveau Lyon*, tel est le cri qui du cœur monte aux lèvres en lisant le manifeste du nouveau groupe des réformes : l'Association pour les réformes républicaines.

Et quoi ! après 24 ans de régime républicain il y aurait encore des réformes qui seraient républicaines et d'autres qui ne le seraient pas. Et il s'est trouvé soixante-dix-huit députés radicaux pour signer ce manifeste faisant appel à l'esprit de parti, alors que la France est fatiguée des luttes stériles, alors qu'elle demande avant tout l'union et la concorde entre tous ses enfants.

Mais c'est précisément à cet esprit d'union et de concorde que l'on veut s'attaquer en faisant appel aux *citoyens actifs*, aux *républicains réformateurs*. On veut préparer une action commune qui n'aurait et ne pourrait avoir d'autres résultat que de faire durer encore de vieilles querelles et en troublant l'esprit public de faire le jeu du socialisme et de l'anarchie.

Consciemment ou inconsciemment tel est le but poursuivi par les députés signataires du *manifeste susdit*.

Qu'importe qu'ils demandent pour la société actuelle toutes les réformes qu'elle peut accepter sans révolution ! Ce ne sont que des mots, et le peuple veut d'autres garanties.

Il se demandera pourquoi ces *républicains réformateurs* n'ont rien réformé lorsqu'ils étaient au pouvoir. Il se dira que ces *citoyens actifs* n'ont employé leur activité qu'à renverser les ministères et empêcher les réformes d'aboutir et les votes du budget en temps utile.

Il se rappellera que lorsqu'ils étaient au pouvoir en 1885, la République faillit sombrer aux élections générales. Il se rappellera aussi que c'est du sein du parti radical qu'a surgi le boulangisme qui faillit le renverser en 1889. Et il se dira avec juste raison que ces soi-disant républicains réformateurs doivent d'abord se réformer eux-mêmes s'ils veulent continuer à prendre part à la direction des affaires du pays.

Du reste que peut signifier cette phrase de leur manifeste : *C'est au parti républicain que la volonté nationale a confié le pouvoir et ce parti doit appliquer enfin ses doctrines dans les lois et ses volontés dans l'administration du pays.*

N'aurait-il pas été plus utile d'expliquer un peu plus clairement ce qu'ils entendent par *parti républicain* ?

La République étant acceptée par tous, y aurait-il encore une catégorie de Français dénommée *parti républicain* et ayant seul le droit d'occuper le pouvoir et d'imposer les volontés ? Les autres Français seraient-ils des parias ?

La République ne serait-elle plus le gouvernement de tous par tous et doit-elle méconnaître les principes de liberté, d'égalité et de fraternité qui en sont la base inébranlable ?

C'est sur quoi les citoyens actifs, les républicains réformateurs ont oublié de s'expliquer.

Le peuple accueillera leur manifeste par un haussement d'épaules.

Il veut aujourd'hui se débarrasser de l'anarchie et combattre le socialisme en donnant aux classes nécessiteuses autre chose que des espérances.

Il veut écarter résolument tout ce qui pourrait s'opposer à l'union et à la concorde de tous les enfants de la patrie.

Prochainement nous étudierons les unes après les autres les réformes réellement utiles, réellement pratiques.

Congrès de la Propriété batie de France

Quatrième journée. — Séance du matin.

M. Félix Mangini, ingénieur, président de la Société des logements économiques de Lyon, préside assisté de M. de Casteran. M. le docteur Roux, de Lyon, vice-président de cette section est excusé, M. le docteur Cazeneuve, de Lyon, traite la très importante question de l'hygiène de la maison et des logements insalubres. Il aborde successivement la question d'aération, de ventilation, de chauffage, d'éclairage, de balayage, de vidanges, et montre l'importance considérable de l'hygiène sur la santé. M. Boullay s'élève contre les abus de la commission des logements insalubres qui fonctionne à Paris et qui souvent confond incommodité et insalubrité. Il souhaite l'abrogation de la loi du 13 avril 1850 et termine en demandant : 1° Que toute dénonciation adressée à la commission des logements insalubres soit signée pour être valable ; 2° qu'en cas d'enquête, le propriétaire intéressé soit toujours convoqué.

M. Georges Picot, de l'Institut, président du Congrès, remarque que dans cinq villes seulement, fonctionne une commission de logements insalubres ; comme M. Boullay, il demande à ce que ces commissions agissent avec loyauté lorsqu'elles sont appelées à statuer. Il s'élève contre les dispositions de la proposition de loi déposée le 5 décembre 1891, qui créerait un Comité national d'hygiène dont les pouvoirs seraient attentatoires à l'inviolabilité du foyer. M. le docteur Cazeneuve dit que tant valent les hommes, tant valent les institutions ; il ne redoute pas les périls qui effraient l'éminent président ; avec du tempérament

on peut arriver à concilier les prérogatives d'un Comité national d'hygiène et la liberté des citoyens.

M. Gay cite des cas où l'insalubrité des locaux ne peut être imputée aux propriétaires et demande une législation qui mette celui-ci hors de cause lorsqu'il y a lieu. M. de Casteran expose le sujet qu'il a traité dans son remarquable rapport : les habitations ouvrières ou les logements à bon marché. M. Deloison et M. Chavassieu laissent aux congressistes le soin d'examiner leurs raports. M. Gourd, conseiller général, fait un exposé magistral des résultats obtenus par la Société des Logements économiques de Lyon. M. Musy craint une accaparation de la propriété par des Compagnies financières. M. Aynard, député, le rassure. M. Georges Picot, de l'Institut, donne rendez-vous aux congressistes à 4 h. pour une visite aux Logements Mangini. La séance est levée.

LE BANQUET

Le congrès de la propriété bâtie terminait avant-hier ses travaux par un banquet à l'Hôtel Collet.

A 7 heures 1/2 une soixantaine de convives prenaient place autour de la table où un menu fort bien composé était servi.

Parmi les notabilités présentes nous avons remarqué : M. Picot, président; Yves Guyot, Aynard, députés; Dr Cazeneuve, Auguste Isaac, membre de la Chambre de commerce; Parmentier, Mollosson, Joanny Grosset, président de la Française de Lyon, M. Edouard Millaud, empêché, s'était fait excuser par lettre ! puis les représentants de la presse presque au complet.

Au dessert, M. Picot prend le premier la parole, en portant un toast à la santé du Président de la République. Il entreprend ensuite le résumé des travaux du Congrès et constate que ses travaux ne sont pas l'œuvre d'une minorité, mais qu'ils sont faits au nom d'une grande majorité de nos concitoyens, car en France, plus de la moitié des électeurs inscrits sont propriétaires de la maison qu'ils habitent.

M. Picot fait ensuite l'éloge de tous ceux qui ont pris part à la discussion et remercie M. le secrétaire général de son zèle.

De ce congrès, ajoute-t-il, se dégage certains principes généraux. Le premier se dégage de l'annonce du déplacement de l'assiette de l'impôt que nous ne devons demander qu'autant que nous serons assurés de la valeur de la taxe de déplacement. Le deuxième principe est celui de la liberté des contrats. M. Picot s'élève à ce propos contre l'école qui veut porter atteinte à cette liberté.

Nous avons, ajoute-t-il, un adversaire avec lequel il est difficile de lutter et avec lequel, par conséquent, il est bon d'établir la paix : c'est l'impôt. Mais nous en avons un autre qui est un ennemi irréconciliable et que nous rencontrons partout sous toutes les formes : c'est le socialisme d'Etat.

M. Picot termine en buvant aux orateurs et aux rapporteurs du Congrès.

M. Molasson prend ensuite la parole. Il porte un toast au président du congrès qui a su si bien présider les débats; il remercie M. Yves Guyot de sa présence et des avis qu'il a bien voulu donner pendant le congrès ; avis qui n'ont pas toujours été partagés, mais il espère qu'au prochain congrès, M. Yves Guyot voudra bien les répéter.

M. Yves Guyot se lève à son tour, il espère aussi voir s'évanouir toutes les difficultés.

Quant au congrès, il constate qu'il était admirablement organisé, mais que l'ordre du jour était trop chargé pour examiner assez profondément peut-être toutes les difficultés qui y ont été présentées.

M. Yves Guyot demande au congrès de rester toujours uni. Nous devons faire, dit-il, des spéculations à long terme, et penser non seulement à nos intérêts d'aujourd'hui, mais à ceux de l'avenir.

Il termine en disant qu'il a été charmé par l'exposition de Lyon; il est arrivé à Lyon venant d'Anvers et assez blasé sur les expositions, pourtant il a trouvé la nôtre admirable et il ajoute : « Ne serait-ce que pour avoir eu le plaisir d'assister à cette exposition, nous devons remercier les organisateurs du congrès.

M. Aynard prend ensuite la parole.

Il ne me reste, dit-il, que le devoir bien agréable de remercier les congressistes qui ont jeté un si grand éclat sur la ville de Lyon en la choisissant pour le siège de leurs délibérations.

Il fait ensuite l'éloge de M. Picot; si nous avons accompli à Lyon l'œuvre des logements économiques, c'est parce que nous avons lu les ouvrages de M. Picot, qui représente si bien l'homme du devoir et, ce qui est plus rare, du devoir aimable.

M. Aynard termine en remerciant, au nom de ses compatriotes, les congressistes de leur visite. Il dit, avec M. Guyot, que l'exposition de Lyon n'est pas banale, qu'elle est digne de toute l'attention et également charmé par ses magnifiques décors qui l'entourent. Il fait remarquer que la ville de Lyon a déjà été honorée de nombreux et actifs congrès et qu'elle attend la venue de cinq ou six autres d'une grande importance.

Voilà, dit-il, le couronnement moral de notre exposition, car lorsque les bruits de la fête seront éteints il nous restera le souvenir du passage d'hommes distingués et éminents.

Permettez-moi, messieurs, de porter en même temps que votre santé, celle de notre glorieux pays.

M. Parmentier, au nom des propriétaires, remercie tous les hommes éminents qui ont honoré le congrès de leur présence.

M. Boulet porte un toast à la presse, à ce flot qui coule à pleins bords, qu'il faut tour à tour diriger et suivre; mais qui porte partout la fermeté de ses convictions.

Un de nos confrères du *Progrès* remercie et boit à la simplification des rapports entre propriétaires et locataires.

Tous ces discours ont été couverts d'applaudissements et, lorsque, à 10 heures 1/2, on s'est séparé, chaque convive emportait avec lui le meilleur souvenir d'une charmante réunion. H. GENIN.

PROCÈS CASERIO

Un souvenir historique

On sait que l'autopsie du regretté président Carnot avait été confiée à M. le professeur Ollier. Elle fut partielle et les chirurgiens se contentèrent d'enlever l'organe blessé, le foie. Cela suffisait pour établir un procès-verbal définitif et régulier, relatant le trajet de la blessure et les conditions particulières, ouverture de la veine porte qui la rendaient fatalement mortelle. Mais par un scrupule de science très légitime, lors de la comparution de Caserio aux assises, l'organe blessé ne fut pas mis devant les yeux des jurés et du public. On se contenta de faire passer les photographies très exactes qui en avaient été prises à la clinique de M. Ollier. C'est dire que les constatations ultérieures de l'autopsie ont été conduites avec un grand respect.

Après rédaction du procès-verbal, l'organe fut scellé dans un récipient contenant de la paraffine en fusion qui, en se solidifiant, en assure la conservation, et M. Ollier lui-même partit à Paris pour en faire la remise aux officiers de la maison militaire de M. Carnot. Le précieux colis fut porté au Panthéon et rejoignit ainsi pour toujours le cercueil principal. A. S.

BANQUET ET DISCOURS

FANTAISIE

Un jour arrivèrent à X... trente-trois poètes flanqués de trente-trois journalistes accompagnés de trente-trois de leurs confrères de X...

Les quatre-vingt dix-neuf sus nommés s'adjoignirent un gros monsieur très riche qui leur offrit à dîner sur le forum, au prix de trente-trois francs.

Trente-trois plats figuraient au menu du festin servi par trente-trois de ces honorables gentilsmens à favoris appellés *garçons* par l'excellente raison quils sont tous, peu ou prou mariés.

Les trente-trois mets furent ingurgités en trente-trois fois cinq minutes et suivis — ô terreur ! — de treate-trois discours dont voici quelques-uns.

Le premier ainsi parla :

« Nous vous avons reçu, confrères, pour faire mousser ce que nous faisons mousser, c'est à dire pour étendre notre publicité. Nous vous avons invités, mais c'est monsieur qui paie (geste ambiant — il montre le gros monsieur très riche), remerciez-nous et parlez de monsieur (regeste ambiant — voir plus haut), nous en profiterons. »

Le *primus inter pares* (rien du chef de la garde républicaine) des trente-trois confrères étrangers s'écria : « Je ressens sensiblement la secousse d'une sensation sensible et supérieurement satisfaisante de sentir que vous sentez que je suis comme vous sentez. Aussi je désire que vous sentiez ce que je sens comme je le sens, et je ferai sentir les senteurs de mes sentiments dans mon... sanscrit. »

Puis tout le monde parla.

Ainsi dit le frère d'un certain Loti, amateur de calembours :

« Dans ce *lotissement* plein de merveilles de tous les pays, je sens *que l'art est net* de toute mixture. J'admire cette épuration sociologique imprévue qui me permet des déplacements inespérés depuis ma retraite, Je bois à la *Guille, aux* canuts. *Yves* culent des discours, des vers, nous sommes là pour leur en donner.

« *Si nos* anciens collègues sont jaloux, tant pis, nous avons le tempérament façonné à l'instar de l'homme *de la Roche* et nous ne craignons personne, ayant pour nous nos ailes de cigales et. . et... que... car... enfin je bois aux canuts, à la France, à tout le monde... Hum ! hum ! »

Sur ce, une véritable explosion de calembours se produisit au milieu d'une série de petites détonations sèches émanant de bouteilles débouchées, emplies d'un liquide saturé d'acide carbonique.

Alors Capdenac, un grand entre les grands des poètes, se leva et résuma, en quelques phrases marquées au coin du plus pur décadentisme, les impressions par lui ressenties, non sans avoir fait remarquer qu'il n'avait pris la parole que pour faire plaisir à ses amis qui l'en priaient et sans avoir noté de prime abord les influences de son Moi — pas celui de Barrès — sur l'ambiance.

Comme il avait très bien parlé, les trente-trois journalistes et leurs trente-trois confrères. ainsi que le bon monsieur très riche, applaudirent vigoureusement.

Les cent — trente-trois plus trente-trois, plus trente-trois plus un — après avoir entendu les congratulations du *Un*, homme bien conclis, en vérité, se sont séparés tous contents — surtout ceux qui avaient parlé, — et l'hôtelier les a tous envoyés se faire f...otographier. P. JAN.

FÊTES FÉLIBRÉENNES

Les fêtes félibréennes ont débuté hier par une journée à l'Exposition à laquelle la presse lyonnaise avait convié les Félibres et la presse parisienne et départementale.

A midi, l'assistance, aussi nombreuse que select, se casait tant bien que mal, plutôt mal que bien, autour des tables servies par le restaurant Français, au bord du lac.

Nous citerons, au hasard de la plume, parmi les sommités littéraires : MM. Yves Guyot, Reinach, Félicien Champsaur, Paul Arène, Auguste Marin, Mauzon, Benjamin Constant, Bouchar, Truphème, Sextius Michel, Berthelot, le fils de l'ancien ministre, professeur au Muséum ; Formentin, du *Paris* ; Comte, de l'Agence Havas ; Berlot, de l'*Express* ; Simyan, du *Petit Lyonnais*; Delaroche, du *Progrès*, Chevillard, adjoint aux Beaux-Arts.

Au dessert, M. Delaroche, directeur du *Progrès*, a pris le premier la parole, en exprimant les regrets de ne point voir à ses côtés notre maire, M. Gailleton, que la maladie éloigne de ses manifestations artistiques.

En terminant, le président du Comité de la presse lyonnaise, boit à la presse parisienne et départementale, à la ville de Lyon et à son représentant, M. Chevillard.

Après lui, M. Lentilhac, un universitaire, bien qu'originaire du Cantal, revendique hautement pour lui et les siens le titre de méridional. « En France, dit-il, nous sommes tous un peu du Midi », répétant en cela la phrase célèbre de Daudet.

Il boit aux représentants de la Chambre française, trop rares à cette assemblée.

Cette boutade qui met en évidence la personnalité d'Yves Guyot, est saluée d'une salve d'applaudissements.

L'ancien ministre des travaux publics relève aussitôt ce sarcasme et déclare que bien que n'étant plus ministre, il n'a pas cessé pour cela de voyager.

L'Exposition d'où il revient lui paraît de beaucoup inférieure à la nôtre, et il est heureux d'en féliciter la presse lyonnaise, qui a contribué pour une large part à la prospérité de l'Exposition de Lyon.

Mais nous n'en finirions pas si nous voulions citer une à une les paroles prononcées par les nombreux orateurs. Qu'il nous suffise de dire que tous ont parlé en un langage aussi spirituel que mesuré.

MM. Benjamin Constant, Paul Arène, Paul Mariéton, Chevillard, nos confrères Leclair, Lentillac, Gourdiat.

Après ces torrents d'éloquence l'assemblée s'est transportée sur la terrasse du restaurant dominant le lac, de laquelle un photographe a pris un cliché des personnalités présentes.

Peu après a eu lieu la dislocation des invités, et c'est à 7 heures seulement qu'on s'est retrouvé sur le bateau du lac pour le lunch offert par la municipalité lyonnaise. Décrire le point de vue dont on a joui me paraît chose impossible, et quand j'aurais dit que les Parisiens eux-mêmes, — ces Provençaux du Nord, — en étaient eux-mêmes extasiés, j'aurais donné la mesure de ce qu'était le spectacle.

Echos du « Griffon »

La situation est réellement meilleure et la semaine qui se termine aura été beaucoup plus mouvementée que les précédentes. C'est peu de chose encore, mais en l'état actuel, il faut savoir se contenter de peu et modérer son ambition.

Le marché américain, nul depuis si longtemps, semble se réveiller un peu de sa torpeur. Ceci nous prouve que la fabrique américaine n'est pas encore en état de fournir à la consommation les genres fantaisie qu'elle réclame. Sortis des articles classiques, et des imprimés sur tissus exotiques, les Américains cherchent encore leur voie et pêchent surtout par le tour de main pour tout ce qui concerne la teinture, l'apprêt et le gaufrage.

Les industriels français et surtout allemands, qui ont monté des usines à New-York, sont, heureusement encore, bien au-dessous des nôtres. Malgré un matériel parfait, le manque d'un personnel compétent paralyse la production, et la rend onéreuse, avec des résultats sensiblement inférieurs à ceux que nous obtenons.

Combien durera encore cette situation ? Nous l'ignorons. Mais il est incontestable que les industriels lyonnais pensent faire beaucoup pour cela, et que c'est à eux qu'il appartient de maintenir à Lyon les professionnels ouvriers, dont le tour de main renommé est pour beaucoup dans le succès de nos étoffes.

***

Si le marché américain devient pour nous meilleur, il n'en est pas de même de celui de Londres qui se traîne lamentablement dans une inaction sans précédent.

Cela tient à diverses causes, parmi lesquelles passe, en première ligne, la crise économique dont sont affligés nos voisins, soit chez eux-mêmes, soit dans leurs colonies.

Ajoutez à cela un encombrement extraordinaire dans tous les grands comptoirs d'Australie, et vous aurez l'explication d'un état aussi pénible.

D'autre part, il faut bien reconnaître aussi l'engouement singulier des acheteurs anglais pour les soieries de provenance allemandes, suisses ou italiennes.

Qu'il s'agisse de tissus ou de rubans, c'est à Zurich, à Bâle ou à Crefeld que se placent les ordres, sans que, bien souvent, l'acheteur y trouve un intérêt quelconque, de prix ou de qualité.

Nous en avions récemment la preuve dans une des plus grandes maisons de Londres, et nous avons dû constater le parti pris évident de repousser les soieries françaises au grand profit de celles allemandes.

Le fait est intéressant et mérite qu'on s'y arrête. sans toutefois y apporter plus d'attention qu'il n'en comporte. Le marché anglais est coutumier de ces engouements sans raison, et nous pouvons espérer que notre tour de faveur viendra.

***

Les soies ont toujours un cours très bas et nous ne croyons pas que le relèvement tant annoncé soit près à se produire. Les anciens prix ne se reverront pas, et grâce à la production énorme des éleveurs asiatiques, la soie est destinée à se démocratiser de plus en plus et à rentrer davantage dans la consommation courante.

Qu'on le veuille ou non, la force des choses nous y pousse, et le tissu de soie, de plus en plus vulgarisé, produit à bas prix, cessera d'être un objet de luxe et deviendra accessible aux petites bourses.

Depuis que les cours sont bas. la soie est admise pour une foule d'emplois dont elle était éloignée jusqu'ici. Voyez ce qui se passe en Picardie, dans l'Amienois, même dans le Cambrésis ! Les mélanges de soie et laine y ont pris une importance inconnue et ce n'est qu'un commencement. Or, pour qui connaît la tenacité et, il faut bien le dire, l'habileté du fabricant Picard, le résultat final ne paraît pas douteux.

Ceci peut, dans un avenir peu éloigné, peut-être, constituer, pour Lyon, un véritable danger. Que nos fabricants y prennent garde, qu'ils se renseignent un peu et ils verront le grand intérêt qu'il y a, pour eux, à étudier de près, les mélanges de soie et de laine, d'un usage si agréable pour la confection et tous les emplois drapés.

***

Les grandes fabriques de soieries de la Picardie et du Nord, combien de lyonnais les connaissent réellement? Et pourtant, elles ne méritent pas le mépris avec lequel on les a traitées jusqu'ici.

Peu nombreux sont les soyeux de la place, sachant approximativement même l'importance des tissus de soie, dans cette partie de la France si éloignée de nous, qu'on semble l'ignorer.

Il a fallu que ceux de nos compatriotes, s'occupant particulièrement des tissus de modes soient battus par la concurrence du Nord, pour qu'ils apprennent la valeur et les moyens d'action de cette industrie.

Au début, la fabrication picarde était exclusivement confinée dans la gaze dite « de Paris » et la gaze « Chambéry ». Puis sont venus les crêpons de toutes sortes, les tissus chaîne, les pékins chaîne et gaze, si légers et si brillants, et qui tiennent maintenant le haut du pavé, pour la robe de bal d'exportation. Le barège soie a suivi, les austrias doublures et parapluies, et maintenant, certaines maisons abordent les tissus mélangés avec un véritable succès.

Nous pourrions ajouter que nos genres classiques sont même touchés par cette concurrence, et que des métiers mécaniques battent actuellement dans le Nord, et produisent du teint en pièces pouvant lutter avec nos articles courants sans trop de défaveur.

Ne croyez-vous pas que ce mouvement peu connu méritait d'être mis en lumière et que l'attention de nos fabricants doit être plus que jamais en éveil.

Louis VERDET.

TIRAGES FINANCIERS

OBLIGATIONS VILLE DE PARIS 1876

Voici les résultats du tirage financier qui ont eu lieu hier :

Le numéro **200,973** gagne **100,000** fr.
Le numéro 154,435 gagne 10,000 francs.
Le numéro 42,113 gagne 5,000 francs.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LYON

Homicide par imprudence. — Le 7 juillet dernier, le sieur Granjard Antoine, âgé de 41 ans, cocher à l'hospice du Perron, conduisait la voiture de cet établissement quand, arrivé à la hauteur du n° 47 de la Grande-Rue d'Oullins, il abandonna pendant un instant son attelage pour entrer dans une maison située à 100 mètres de là. A peine y était-il entré que ses chevaux partaient au galop.

Des personnes croyant ces chevaux emportés, eurent la malencontreuse pensée de jeter sur eux plusieurs seaux d'eau, ce qui les effraya et les fit partir à fond de train. A ce moment, un ouvrier aux ateliers d'Oullins, le sieur Savage Joseph, âgé de 40 ans, marié et père de famille, qui se rendait à son travail, s'élança à la tête des chevaux, mais il fut entraîné et roula bientôt sous la voiture dont les deux roues de gauche lui passèrent sur le corps. Relevé aussitôt et transporté à la pharmacie Besse, il expira en y arrivant.

C'est en raison de ces faits que le cocher Granjard comparaissait à l'audience de jeudi sous la prévention d'homicide par imprudence.

Le Tribunal tenant compte des bons antécédents du prévenu, ne l'a condamné qu'à 100 francs d'amende.

Un bon débarras. — Deux repris de justice, les nommés Martignat Pierre, âgé de 26 ans, et Put Pierre, âgé de 30 ans, n'exerçant habituellement que le triste métier de souteneurs, et fortement soupçonnés d'avoir commis plusieurs attaques nocturnes, se sont vu infliger chacun 8 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour, par appplication de la loi du 27 mai 1885.

CHAMBRE DES NOTAIRES

Suivant jugement de défaut rendu par le Tribunal civil de Lyon, le 25 juillet 1894. M. Joseph Ogier, brigadier au 2e régiment d'artillerie, en garnison à Grenoble (Isère), a été pourvu d'un conseil judiciaire en la personne de M. Victor Ogier, son père, négociant, demeurant à Lyon, avenue Duquesne, 30.

Aux termes d'un autre jugement rendu le même jour par le même Tribunal, M. René Rivoire, rentier, demeurant à Lyon, rue de la Charité, 31, a été interdit de l'administration de sa personne et de ses biens.

LES VILLAS DE TASSIN

Depuis quelques années tout le monde va en villégiature. Dans la belle saison, chaque soir, les chemins de fer, les tramways, les omnibus, emportent nos concitoyens dans toutes les directions.

Les environs de Lyon abondent en sites pittoresques et enchanteurs; mais ils sont plus ou moins accessibles, plus ou moins pratiques pour le commerçant, l'industriel, etc., que les affaires journalières appellent en ville.

Nous nous préoccuperons des moyens pratiques ! être transporté rapidement en pleine campagne, respirer l'air pur, loin du tracas et de la foule.

Le chemin de fer de Montbrison, gare Saint-Paul, dans le centre, à deux minutes des Terreaux ! Voilà la ligne par excellence !

Aussi avons nous été transportés à Tassin en un quart d'heure, où nous allions visiter les villas que vient de faire édifier M. le docteur Burgat.

Rien n'existe encore dans les environs de Lyon qui puisse leur être comparé ! Nous avons été émerveillés !

A cent cinquante mètres de la gare, à la croisée des chemins de *Sain*-Bel et d'Alaï, se trouvent cinq villas, offrant au regard le plus pittoresque effet ! absolument indépendantes, chacune d'un style différent.

Ici, c'est une villa gothique; là, c'est un petit castel Renaissance, plus loin, nous remarquons des maisons style Louis XIII, du style Louis XIV.

Partout nous remarquons de charmantes habitations de dix à douze pièces admirablement distribuées et très confortables.

Rien n'y manque : Une vue superbe, des jardins anglais, des salles d'ombrages, des potagers, des vergers, l'eau du Rhône.

Une contenance variant de 2,500 mètres à 3,500, bien suffisante pour avoir les agréments de la campagne sans en avoir les embarras, le tout est entouré de claires-voies.

Ce travail fait le plus honneur à l'éminent architecte, qui a dressé les plans de ces magnifiques villas qui appartiennent, nous a-t-on dit, à M. le docteur Burgat.

Nous espérons que cet exemple sera suivi, que bientôt de riantes villas s'élèveront sur tous les points et qu'à la campagne on trouvera le même confort qu'à la ville.

H. DE CH.

POUR LA MUSIQUE DE BASTIA

Salut, jeunes musiciens qui venez de la Corse.

Soyez les bienvenus au milieu de cette hospitalière cité lyonnaise.

Ces concours internationaux ne sont pas faits pour savoir qui méritera une médaille de vermeil ou d'argent, mais bien pour resserrer davantage les liens souvent élastiques qui unissent hommes et peuples.

Une fois à Bastia, jeunes musiciens, quand vous serez le soir sur la place Saint-Nicolas, jetant en l'air des notes musicales, et pendant que le soleil se couchera au cap Corse, souvenez-vous des Lyonnais et jouez en leur honneur : « En dehors des maquis. » P. S.

LA GUILLOTINE

On nous annonce comme imminente l'exécution de Caserio qui paierait dès lundi sa dette à la justice.

On nous assure que M. Deibler et ses aides quitteraient Paris demain pour se rendre à Lyon exécuter l'assassin de Carnot.

Caserio, on se le rappelle, a été condamné à mort le 3 août, par la Cour d'assises du Rhône.

JURISPRUDENCE COMMERCIALE

Il est de jurisprudence commerciale que, si des avaries sont constatées à l'arrivée de marchandises ayant passé aux mains de divers transporteurs et venant de l'étranger, le destinataire peut en demander réparation au dernier transporteur qui lui a fait la livraison ; mais il ne l'obtient « s'il n'y a pas eu unité de transport depuis l'origine de l'expédition », que pour les avaries postérieures au moment à partir duquel on peut considérer que cette unité a existé.

L'acceptation par un destinataire d'un tarif spécial qui exclut la responsabilité des Compagnies pour avaries résultant de la rouille, ne lui donne action contre lesdites Compagnies, qu'à la charge de prouver qu'il y a eu de leur part une négligence ou faute spéciale (Jurisprudence constante).

Les frais d'expertise des marchandises transportées doivent être supportés par égale part entre les parties, lorsque l'expertise a été nécessitée par un intérêt commun. (Cour de Lyon, 18 avril 1893).

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Une tentative d'assassinat aurait été commise hier, à Sain-Bel (Rhône), si nous en croyons les racontars.

Un sieur M..., pour des motifs que l'on ignore encore, probablement dans un accès de jalousie, aurait tenté de tuer sa femme.

Cette tentative accomplie, M... aurait pris la fuite.

Le juge de paix de l'Arbresle se serait rendu sur les lieux, après avoir averti le parquet de Lyon.

A demain des détails s'il y a lieu.

SPECTACLES ET CONCERTS

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 5 à 6 h., Place Bellecour, concert.

CONCERT DE L'HORLOGE (cours Lafayette) (45). — Flory Faméchon, le chanteur interprète de ses œuvres, est obligé de revenir sept ou huit fois sur la scène dire les nouveautés de son répertoire : La petite Chicore, le petit caporal, Mohamed à Paris, etc. On a revu avec plaisir la plantureuse Grasside, qui a donné quelques-uns des morceaux de son nouveau répertoire, avec Mayol, le pierrot montdain. Ces deux artistes ont été l'objet de flatteuses ovations.

Grand succès de toute la troupe : Mmes Rosida, Franco, Vanlini, etc. Un gendre à poigne. opérette en un acte.

AMBASSADEURS. — Tous les soirs à 8 h. spectacle-concert.

MÉNAGERIE PIANET. — Perrache, cours du Midi, côté Saône. — Pouvant contenir 3,000 personnes, collection zoologique hors pair.

Tous les jours à 3 h. 1/2 et à 9 h. 1/4 du soir, brillantes représentations.

Le dompteur Pianet, dressage de lions, tigre royal, panthère noire, léopard, canguars et ours blancs. Apothéose : La danse serpentine au milieu des lions chaque soir. Scène comique : Le clown, l'éléphant nain et le singe.

Le soir, repas des animaux.

NOTRE PRIME

Voici le moment des vacances et des courses au grand air.

Le **Nouveau Lyon** *s'est demandé quelle prime il pourrait bien offrir à ses lecteurs, comme don de joyeux avènement.*

Nous avons étudié diverses combinaisons et nous nous sommes arrêtés à celle qui nous permettra de mettre à la disposition de nos abonnés, à des conditions absolument extraordinaires, une bicyclette de premier ordre, la bicyclette du **Nouveau Lyon**.

Nous publierons incessamment la description détaillée et complète de ces superbes machines et nous en mettrons des spécimens en montre en divers endroits, afin que chacun puisse se rendre compte par soi-même de leur merveilleuses qualités.

Chronique Locale

Bulletin Météorologique (6 h. soir)

Les basses pressions se déplacent vers les régions septentrionales de l'Europe (Stockolm 750m/m et le baromètre est en hausse sur la France et les Iles-Britanniques. (Irlande 765m/m, Biarritz 767m/m) Les courants supérieurs sont faibles et continuent à venir de l'Ouest ; il en résulte un ciel nuageux en France, pluvieux dans le Nord et l'Est et assez beau dans le Sud. — La température moyenne varie peu et reste voisine de la normale.

Aujourd'hui à Lyon, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 765m/m. Pluie depuis vingt-quatre heures, 00mm.

Températures extrêmes : à l'ombre, minimum +11°8 ; maximum +24° ; à l'air libre minimum + 8,8 ; maximum + 32°.

Probable : Temps assez beau.

Correspondance

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur et honoré Confrère,

Votre bonne foi a été surprise quand vous avez annoncé hier, qu'il existait des projets quelconques de fusion entre l'*Echo du Rhône* et le *Peuple*.

Ces projets n'existent pas. L'*Echo* reste ce qu'il est, et il n'a pas plus l'intention de fusionner avec le personnel qu'avec la politique du journal le *Peuple*.

Je vous serai très reconnaissant, Monsieur et honoré confrère, d'insérer cette rectification et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments de meilleure confraternité.

Le Rédacteur en chef :
Paul BERTNAY.

Vacances des Ecoles publiques

Conformément à la demande du Conseil départemental de l'enseignement primaire

---

Et le froid !...

J'étais glacée, je tremblais...

Ma tête tombait sur ma poitrine, je me traînais, je devais avoir les pieds meurtris...

J'étais à bout de courage, j'étais morte !...

Un éclair terrible brilla dans l'œil du docteur Pons.

— Après ? fit-il.

— Soudain, je vis une pluie d'étincelles, et je tombai...

Quand je revins à moi, cette femme n'était plus là et je n'étais plus sur la route, mais dans une cabane de paysan et couchée près d'un grand feu...

C'était déjà le jour...

La voix de la jeune fille s'était subitement voilée. ses yeux s'emplirent de larmes, et pendant quelques minutes, le regard fixé devant elle, plus pâle encore et plein d'un trouble profond, elle parut ne pas avoir la force d'en dire davantage.

Le docteur Pons, silencieux aussi, la regardait, ou plutôt, la contemplait toujours avec une indicible émotion.

Enfin elle passa lentement la main sur son front, puis la voix plus sourde, le regard fixe toujours et comme si elle ne parlait que pour elle seule :

— Oui, c'était le jour, reprit-elle, mais un jour si morne et si triste que j'en pleurerai quand j'y pense.

J'avais essayé de me soulever et de regarder autour de moi, mais j'avais la tête si lourde et la vue si faible que tous les objets

qui m'entouraient se perdaient dans une ombre grise.

Pourtant tout à coup je tressaillis.

Près du grand feu, et son visage vivement éclairé par les flammes, je venais d'apercevoir une femme assise et dont le regard m'épiait, une femme qui était aussi une étrangère pour moi et que je n'avais jamais vue.

Mon premier mouvement fut un mouvement de terreur...

— Oui, je comprend, fit doucement le docteur.

— J'aurais voulu appeler au secours, m'enfuir au plus vite de cette maison.

Mais, bientôt, mes craintes s'évanouirent.

Doucement, cette femme s'était rapprochée de moi et jamais je n'avais vu un visage empreint de plus de santé, un regard rempli de plus de tendresse.

Sa voix aussi était si caressante et si sympathique que, brusquement, mon cœur se fendit et que je tombais dans ses bras, étouffée par les sanglots et aveuglée par les larmes.

La jeune fille venait de se taire encore, invoquant sans doute ce souvenir qui lui était resté cher.

Puis avec un accent qui faisait croire qu'elle n'éveillait que pour elle les douleurs et les tristesses de son passé, elle reprit :

— C'était une pauvre veuve dont les cheveux commençaient à blanchir déjà...

Elle habitait La Tronche, un joli pays que vous devez connaître...

— Oui, c'est près de Grenoble.

— Elle faisait le pénible métier de marchande... Deux ou trois fois par semaine, elle allait à la ville où elle vendait ses légumes, ses fruits, quelques volailles, des œufs aussi.

C'était elle qui m'avait trouvée perdue et à demi-morte dans la nuit, comme vous m'y avez trouvée ce matin...

Elle m'avait emportée et sauvée, comme vous encore.

Et maintenant elle me parlait avec tant de simplicité et d'abandon ; elle avait pour moi des soins si empressés et des prévenances si touchantes qu'il me semblait que je n'étais plus si loin de ma mère...

— Pauvre enfant ! soupira le docteur.

— Et c'était là, pourtant, ma pensée fixe de tous les instants, une torture de toutes les secondes : ma mère !

Mais, chose étrange, quand le cœur des enfants s'ouvre si vite à l'espérance, le mien avait déjà de sombres pressentiments.

« C'est bien fini !... Tu ne la reverras plus ! » me disais-je.

Alors ce n'était plus seulement de la douleur, c'était du désespoir et de la folie !

Je voulais me défendre...

Je me débattais entre les bras de la brave femme qui me retenait.

Je lui criais la gorge pleine de sanglots :

— Ouvrez-moi !... Ouvrez-moi !...

Mais elle, au contraire, me serrait encore plus fortement contre son cœur, et me cou-

vrant le front de ses baisers, elle pleurait aussi, me disant :

— Demain !... Demain, mon enfant !... Nous irons à Grenoble et nous retrouverons ta mère... je te jure que nous la retrouverons !

Cette fois la jeune fille eut un lourd soupir puis, secouant lentement la tête :

— Hélas ! c'était moi qui devais avoir raison ! dit-elle, A Grenoble personne ne me reconnaîtrait et je ne reconnais personne...

La bonne marchande n'avait pourtant pas ménagé ses peines.

Pendant des semaines et des semaines, non contente de fouiller la ville quartier par quartier, rue par rue, et pour ainsi dire maison par maison, elle avait interrogé tout le monde, non-seulement ses amis, mais aussi les passants.

Elle leur racontait son histoire puis elle ajoutait :

— Voyons, regardez la bien ? Est-ce que son visage ne vous rappelle rien ?... Est-ce vous ne l'avez jamais vue ?...

Alors les gens me jetaient un coup d'œil d'une seconde, laissaient échapper un mot de pitié : « Ah ! la pauvre petite ! » puis ils s'en allaient.

La police aussi avait été prévenue.

Elle chercha de son côté, mais ne trouva rien, pas un indice, nulle trace. A Grenoble, aucune famille n'avait perdu un enfant.

Tout ce que je viens de vous raconter, monsieur, reprit plus vivement la jeune fille après un court silence, depuis mon réveil dans cette

du Rhône et suivant les instructions de M. le ministre de l'instruction publique, la durée des vacances dans les écoles publiques du département est fixée comme suit :

1° Écoles primaires supérieures, du 6 août au 1er octobre;

2° Écoles primaires élémentaires, du 6 août au 1er octobre (à titre exceptionnel et transitoire et pour cette année seulement);

3° Écoles maternelles, du 18 août au 17 septembre.

La Comédie-Française à Lyon

La Comédie-Française, qui jouera à Orange l'*Hote, Œdipe-Roi* et *Antigone*, représentera ensuite à Lyon l'*Hote, Œdipe-Roi et... Ruy-Blas*.

Pourquoi cette modification au programme primitif?

Voici l'explication fournie par un correspondant de notre seconde capitale, qui nous semble, en l'occasion, quelque peu enclin à la facétie :

A Lyon, il est un mot qui revient fréquemment dans le répertoire de Guignol — du vrai Guignol, — qu'emploient volontiers les *canuts* et qui n'a guère d'équivalent dans l'argot parisien : c'est celui de *gone*. Un gone signifie un camarade, un copain, un enfant du pays : — Té, ce gone !...

En raison de cette particularité, MM. les Comédiens ordinaires de la République ne pouvaient sans s'exposer à froisser une notable partie de la population, mettre là-bas sur une affiche : ANTIGONE !

***

Nous devons dire qu'à Paris on explique tout autrement cette modification d'affiche *ad usum Lugduni*.

Mais ce sont là des questions de boutique auxquelles il serait délicat de faire plus qu'une allusion discrète.

Un Mot de Caserio

En admettant que le nouveau président de la République vous gracie, ou mieux vous accorde une commutation de peine, retourneriez-vous en Italie? disait, hier, un gardien à Caserio.

— Pas le moins du monde, repartit le sinistre et cynique bandit, J'ai reçu mon congé et vais rester définitivement à Lyon.

Toutefois, si je pouvais encore faire une observation sur la peine qui m'a été appliquée, je demanderais l'application de la loi Bérenger !

C'est égal, quel cynisme et surtout quelle aberration?

FAITS DU JOUR

Rassemblement de moutons — Un rassemblement d'une centaine de personnes obstruait hier à 3 heures l'intersection des rues Grenette et de l'Hôtel-de-Ville.

Un troupeau de moutons effrayé par la corne d'un cocher de car-riperi, s'était subitement arrêté.

On aurait dit que le loup avait fait entendre ses hurlements et les spécimens de l'espèce bovine avaient pris la posture habituelle et tournaient en rond le dos à l'ennemi.

Ni fouet ni canne ne pouvaient les faire avancer.

Il a fallu requérir un caniche dont les aboiements ont suffi pour mettre en déroute et en route le troupeau récalcitrant.

Un bélier ayant donné le pas, tout le reste a suivi.

C'est un peu ce qui se passe avec les moutons... de Panurge.

Effraction. — Un gardien de la paix a été requis, hier, vers 1 heure 1/2, pour constater que dans la nuit du 7 au 8 courant, des malfaiteurs inconnus avaient fracturé cinq boites aux lettres placées dans l'allée de la maison n° 26, rue de l'Arbre-Sec.

Mur arrosé d'iodoforme. — A 11 heures 1/2 du soir, le tenancier d'une maison mal famée, sise rue de l'Arbre-Sec, 28, s'est aperçu, pour la deuxième fois, qu'on avait arrosé le mur de l'allée de la dite maison avec un mélange d'iodoforme et d'éther.

Une enquête est ouverte.

Arrestations. — La demoiselle Adrienne Raymond, âgée de 17 ans, fille soumise, a été arrêtée, hier soir, pour coups et outrages aux agents.

— Le nommé Jean-Claude Nicolas, 64 ans, charron, demeurant rue du Gazomètre, 12, a été mis en état d'arrestation pour vol.

Un cheval emballé. — M. Raymond docteur-médecin, demeurant route de Grenoble, avait laissé, hier, sa voiture attelée d'un cheval devant le n° 151 de la même rue pour aller visiter un malade.

Le cheval effrayé, s'est emballé et a parcouru à fond de train la route de Grenoble jusqu'au bureau d'octroi des Hirondelles, où il a été facilement arrêté par un préposé de ce bureau.

Dans sa course il a accroché et brisé la cariole à bras d'un sieur Août poêlier.

Il n'y a eu aucun accident de personne.

Vol avec effraction. — Des malfaiteurs se sont introduits hier, dans la maison du sieur Baudet Victor, rue Voltaire, 50 et y ont soustrait une somme de 50 fr.

En rentrant le nommé Baudet n'a pu ouvrir sa porte, une clef étant cassée dans la serrure.

Une enquête est ouverte.

Coup de couteau. — Hier soir, à 4 h. 1/2, la nommée Duclos Léonie, 38 ans, fille soumise, demeurant rue Garibaldi, 87, a reçu un coup de couteau au front, d'une femme qu'elle ne connaissait que de vue, à l'angle du boulevard du Nord et de la rue Duguesclin.

Commencement d'incendie. — Hier, vers 9 heures du matin, la cuisinière de Mme Beau, couturière, rue de l'Hôtel de Ville, ayant versé du pétrole dans le fourneau pour allumer le feu, la flamme a atteint le bidon qui contenait le pétrole et s'est communiquée à un lit qui se tenait dans un coin de la cuisine.

Ce commencement d'incendie a été éteint presque aussitôt par des gardiens de la paix.

Les Sports

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Le *Nouveau Lyon* désireux d'être agréable à ses nombreux lecteurs, prie MM. les secrétaires des sociétés, de vouloir bien lui faire parvenir les communications susceptibles d'intéresser le monde sportif.

VÉLODROME DE MONTCHAT

Nous apprenons que le championnat des Juniors de France (Tri) se courra sur le vélodrome de la route de Genas, le 23 septembre prochain.

Enfin, l'U. V. F. s'est donc décidée à reconnaître que nos pistes valaient celles de Paris et de Lille; elle condescend à faire courir un championnat pendant notre Exposition. Eh! bien, mieux vaut tard que jamais, félicitons-la de cette décision.

LA QUINZAINE DE VICHY

La réunion de samedi prochain ne sera pas moins intéressante que les précédentes.

Qu'on en juge plutôt par ce programme :

3e journée. — Samedi 11 août. — 1,500 fr. de prix.

Prix du vélodrome. — 300 fr. de prix. — Réservé aux coureurs de la 3e série, 5,000 mètres scratch : 150 fr. au premier, 100 fr., au second, 50 fr., au troisième. — Limite de temps : 9 minutes.

Prix des pupilles. — 110 fr. de prix. — Course d'enfants (de 7 à 14 ans) au besoin par séries, 1,500 m. ; 50 fr. au premier, 30 fr. au second, 20 fr. au troisième et 10 fr. au quatrième.

Prix de l'Alcazar (offert par M. Cadart, propriétaire). — 300 fr. de prix. — Réservé aux entraineurs de la course de 100 kilomètres ; 5,000 mètres scrath : 150 fr. au premier, 100 fr. au second, 50 fr. au troisième. — Limite de temps : 9 minutes.

Grand prix. — 650 fr. de prix. — *Internationale*, tandems, 20.000 mètres scratch, avec primes au poteau : 300 fr. à la première équipe, 150 fr. à la seconde, 100 fr. à la troisième et 50 francs à la quatrième. — Prime de 10 fr. tous les trois kilomètres.

Prix du Bourbonnais. — 150 fr. de prix. — Course du tour de piste, tandems (contre la montre) : 100 fr. à la première équipe, 50 fr. à la seconde.

ÉCHO DES COURSES DE VIVIERS

Aux courses de Viviers qui ont eu lieu dimanche dernier 5 août, plusieurs accidents se sont produits dont un intéresse l'une des familles les plus connues de notre région.

Pendant la dernière course, le cheval *Jacelot II*, appartenant à M. Clémençon et monté par M. Favin de Lafarge, a désarçonné son cavalier qui a été projeté violemment à terre. On s'empressa autour du blessé qui, heureusement, ne s'était fait que quelques blessures sans gravité. MONSIEUR SPORT.

Chronique Régionale

RHONE

Oullins. — *Arrestation de rodeurs.* — Dans la matinée d'hier, la police a mis en état d'arrestation trois des malfaiteurs, qui, dans la nuit du mardi au mercredi avaient attaqué, sur la route de Pierre-Bénite, avenue des Saulées, les maraichers de cette localité allant vendre leurs récoltes à Lyon.

Ce sont les nommés : Jacques-Honoré Faure, 19 ans, manœuvre à Oullins; Théodore Charial, 20 ans, manœuvre à Pierre-Bénite, et Alfred Guinet, 18 ans, journalier à Pierre-Bénite.

Conduits au commissariat de police d'Oullins, M. Roche, commissaire, après un interrogatoire sommaire, les a mis à la disposition du Parquet de Lyon.

— *Vol.* — Hier matin, des voleurs encore inconnus ont enlevé sur une voiture de déménagement, stationnée rue Marceau, une douzaine de draps, qui appartenait à M. G..., demeurant rue du Pont, à Oullins.

Une enquête est ouverte par M. Roche, commissaire de police.

La Mulatière. — *Indisposition.* — M. Roche, commissaire de police d'Oullins, a fait conduire, hier, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, la nommée Jeanne Gauthier, qui s'était affaissé dans la Grande-Rue de la Mulatière.

Cette pauvre femme qui est âgée de 70 ans, a reçu d'abord les soins des voisins, puis M. Combe, maire de La Mulatière, a fait prévenir la police.

Saint-Georges-de-Reneins. — *Conseil municipal.* — Dimanche 12 août, à dix heures du matin, le Conseil municipal se réunira en session ordinaire, sous la présidence de M. Passot, maire, pour délibérer sur les différentes affaires inscrites au rôle.

LOIRE

Saint-Etienne. — *Conseil mnnicipal.* — Dans sa séance d'hier, le conseil municipal a voté un crédit de 15.000 francs pour les ouvriers sans travail.

Il a adopté en outre divers projets relatifs à des travaux de voirie, à des dispenses en faveur de jeunes gens au service, à des bourses, etc.

L'ordre du jour de la session extraordinaire a été épuisé.

Il est probable que cette séance est la dernière que tiendront nos édiles jusqu'après les élections municipales.

— *L'anarchiste Dumas.* — Plusieurs de nos confrères ont annoncé l'arrestation du compagnon Dumas, l'anarchiste de Terrenoire. Il n'en est rien. C'est le fils de Dumas qui a été arrêté, ainsi que je vous l'ai fait connaitre.

Des perquisitions qui n'ont d'ailleurs donné aucun résultat ont été faites chez le père.

— *Asphyxiée.* — Un grave accident s'est produit chez M. de Préval, colonel du 30e dragons.

La fille Madeleine Kolk, domestique à son service, a été trouvée asphyxiée ce matin dans son domicile.

L'accident est dû à une imprudence.

La jeune fille s'était couchée en négligeant de fermer les becs de gaz de son appartement. Elle a été asphyxiée par l'inhalation de l'oxyde de carbone.

Le décès a été constaté par M. Olivier, médecin-major. Les constatations légales, faites par M. Bolard, commissaire du Ve arrondissement.

— *Commisssion départementale.* — La commission départementale s'est réunie hier soir. Elle a expédié les affaires courantes.

— *Une conférence.* — Samedi soir aura lieu, à la Bourse du travail, une réunion à laquelle sont conviés tous les ouvriers syndiqués.

— *Ecrasé par sa voiture.* — Un triste accident est arrivé cette nuit à Planfoy. Un voiturier de Saint-Galmier, nommé Fauvet, avait quitté Saint-Etienne, pour aller prendre un chargement de bois. Il s'était endormi sur son siège et avait la bride sur le cou de son cheval. La voiture heurta un bloc de pierre. Un choc se produisit, et Fauvet alla rouler sous les roues. Il fut écrasé net. La voiture continua sa marche et le corps fut découvert au matin par des laitiers.

Roanne — *Réseau téléphonique.* — M. le receveur des postes et télégraphes vient d'encaisser 19.000 fr. versés par la chambre de commerce de Roanne.

Cette somme, avancée tant par la ville de Roanne que par diverses notabilités de Roanne, Thizy et Tarare, et par la chambre de commerce, servira à l'établissement de la ligne téléphonique qui reliera Roanne Thizy et Tarare.

Roanne se trouvera, de ce fait, en communication avec Paris et Lyon. Cette innovation sera très goûtée du public, qui l'attend avec impatience.

— *Le Messager Roannais.* — Cette société colombophile prendra part, le 12 courant, au concours de Dijon. Les derniers essais d'entraînement des jeunes pigeons ont eu lieu dimanche passé, Le lâcher a été effectué à Montchanin à 9 h. du matin, et à 10 h. 20, les pigeons arrivaient à Roanne, après un vol de plus de 100 kilomètres. C'est un succès.

Charlieu. — *Accident.* — Dimanche dernier, le jeune Badolle, âgé de 18 ans, s'est fracturé le bras droit en escaladant une barrière.

Des soins lui ont été donnés immédiatement par le docteur Barbat.

— *Un nouveau cépage.* — Les personnes qui voudront constater la fécondité extraordinaire d'un nouveau cépage teinturier, le « Riparia fructifère » propagé par M. Hoc, professeur d'agriculture à Charlieu, pourront voir dans le champ de démonstration de l'école primaire supérieure de Charlieu deux pieds de cépage qui viennent de prendre leur troisième feuille et qui sont chargés de fruits.

Le Riparia fructifère fournit un vin d'une coloration intense ; un litre de ce vin peut colorer vingt litres d'eau à couleur de vin ordinaire.

AIN

Trévoux. — Le 8 août, le Tribunal a condamné les nommés : Chrits Louis, 64 ans, imprimeur à Sathonay à 300 francs pour colportage de tabac ; Chevillot Emmanuel, 56 ans, journalier, sans domicile fixe à 6 jours et 5 francs pour outrage à la gendarmerie ; Vullierme Jean-Baptiste, 43 ans, plâtrier à Trévoux, à 10 jours pour outrage à la gendarmerie ; Petit Jean-Louis, 29 ans, tapissier sans domicile fixe à 6 jours pour menaces et voies de fait ; Charbonnier Dominique, 59 ans, journalier à Miribel, à 25 frans pour menaces et voies de fait ; Parjeat, Jean Louis, 66 ans, rentier à Miribel, à 30 francs pour vol de vin ; Raccurt Barthelemy, 67 ans, journalier à la Valbonne, à 300 fr. pour colportage de tabac.

SAONE-ET-LOIRE

Chalon. — *Arrestation d'un anarchiste.* — La police de Chalon soupçonnée si souvent de négligence dans son service vient de faire une importante capture, nous ne saurions mieux faire que de l'en féliciter sincèrement.

Un anarchiste militant, dévoué sectaire, vient en effet d'être arrêté tandis qu'il s'apprêtait à quitter son logis.

Il a nom Weill Louis et est âgé de vingt-neuf ans.

Weil avait été condamné comme gérant du *Père Peinard* à quinze mois de prison et à 2.000 francs d'amende ; sur ces entrefaites il échappa à la police et se réfugia en Angleterre.

Là, il vécu en plein milieu anarchiste, faisant pour les doctrines destructionnistes une active propagande, du moins si l'on peut ajouter foi au dossier et ainsi ce qu'il résulte de l'instruction qui s'est faite ce matin.

Il vient ensuite à Chalon comme représentant de commerce avec la carte d'une maison de Belfort.

La police n'était pas prévenue de son affiliation aux compagnons et ne pouvait concevoir aucun soupçon sur ses opinions, cependant en décembre dernier, quand Sébastien Faure vint ici, Weille eut plusieurs entrevues avec lui.

Depuis il vivait assez retiré ici, c'est alors que la police se souvenant qu'il n'avait pas purgé une ancienne condamnation résolu de l'arrêter.

Il se livra sans résistance, et d'une perquisition faite chez lui, rien de compromettant pour lui ne fut découvert.

D'autres perquisitions opérées chez certains réputés socialistes n'amenèrent aucun résultat

— *Accident,* — Hier, à 11 heures. on a ramené de Chatenoy-le-National, sur une voiture, le sieur Jamet, ouvrier maçon, demeurant rue des Cloutiers, 7, qui était tombé d'une hauteur de 9 mètres environ. Il a été admis d'urgence à l'hôpital.

Louhans. — *Police correctionnelle.* — Pierrette Voidet, femme Moret, 61 ans, cultivatrice à Beaurepaire, est condamnée à 24 heures de prison pour vol de fumier.

Jardy, cultivateur à Layes-sur-Doubs, est condamné à 8 jours de prison pour vol (l'accusé fait défaut.

Alexandre Grosdidier, tailleur de pierres, originaire de Rouen, 24 heures de prison pour outrages à un magistrat.

Claude-Marie Gandroz, 12 ans, berger à Montcomy, au service de M. Bonnins est condamné à 5 francs d'amende pour coups et blessures le patron civilement responsable.

Thibert, ouvrier à Louhans, 10 francs d'amende par défaut, pour pêcher de nuit.

Henri Karcy, 15 ans, cultivateur, sans domicile fixe, originaire de Saint-Julien (Ain), huit jours de prison pour vagabondage.

Montceau-les-Mines. — *Tentative de suicide.* — La nommée P..., âgée de 38 ans et mère de quatre enfants, demeurant au Megny, a tenté de se suicider, hier, à l'aide d'un réchaud de charbon de bois.

Les soins nécessaires lui furent prodigués pour la ramener à la vie.

HAUTE-SAVOIE

Annecy. — *Arrestation d'un allemand anarchiste.* — Ce matin, à 8 heures, le commissaire de police, assisté de deux agents, s'est rendu au domicile du sieur Oscar Schuemacher, coupeur chez M. Degraves, marchand-tailleur à Annecy, rue du Pagnier et a procédé à son arrestation.

L'arrestation de cet individu, sujet allemand, aurait eu lieu, dit-on dans le public, à la suite d'une plainte déposée par un de ses compatriotes qui l'aurait signalé comme ayant tenu des propos anarchistes à la pension où ils étaient tous les deux.

ISÈRE

Grenoble. — *A la Préfecture.* — M. Perret ne prendra possession de son poste de conseiller de préfecture à Lyon qu'à la fin du mois.

il continuera jusqu'à cette date, à remplir ses fonctions de secrétaire général de l'Isère.

— *Affaire du consulat italien.* — C'est lundi prochain 13 août que viendra devant le tribunal correctionnel de notre ville l'affaire du consulat italien.

Il est probable que M. le préfet de l'Isère sera cité comme témoin.

— *A la frontière des Alpes.* — Un tour de force vient d'être accompli à la frontière des Alpes.

La 6e batterie du 2e régiment d'artillerie, en ce moment à Lalensbourg (Savoie), vient d'exécuter la marche suivante avec ses voitures chargées.

Une colonne s'est dirigée par Termignon, le le Replat-des-Canons et les Chalets-Suifflet, vers la Turra (2.490m).

Partie de Lanslebourg à 4 h. 30, la colonne arrivait aux barraquements de la Turra à 9 h. 45. Après une contre halte, la colonne montait au Pas-de-la-Beccia (2.893 m.), par une route étroite et très inclinée.

C'est la première fois qu'une batterie montée est allée au Pas-de-la-Beccia.

— *Cour d'assises.* — La cour d'assises de l'Isère a jugé hier les nommés Victor-Ferdinand Turlure, âgé de 52 ans, né à Louvien (Eure), et Séraphin Bérenger-Fenouillet, âgé de 19 ans, poursuivis sous l'accusation d'apologie du crime de Lyon.

Turlure a été condamné à trois mois d'emprisonnement.

Bérenger-Fenouillet a été acquitté.

Cette affaire dot la session.

Saint-Jean-de-Bournay. — *Les voleurs.* — Dans la nuit du 8 au 9 août, des malfaiteurs se sont introduits dans le débit de tabac tenu par Mme Vve Bouillat, grande-rue.

Ils ont enlevé une somme de vingt francs et 5 francs de timbres.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

ARDÈCHE

Privas. — *Cour d'assises.* — 5e affaire. — Attentat à la pudeur. — Bruas François, 55 ans, accusé d'attentat à la pudeur sur une petite fille de 7 ans, filleule de l'accusé, est condamné à un an de prison avec dispense de l'interdiction de séjour.

6e affaire. — Fabrication et émission de fausse monnaie. — Les nommés Riffard Jacques, 35 ans, Juge Victor-Emmanuel, 28 ans, Trin Marie, 29 ans, accusés d'avoir fabriqué et mis eu circulation de la fausse monnaie.

Riffard, reconnu coupable, est condamné à 4 ans de prison.

Juge et Marie Trin, reconnus non coupables, sont acquittés.

DROME

Valence. — *Les fêtes de Valence,* — Les fêtes commenceront demain par la réception des félibres qui arriveront à midi.

Le comité d'organisation des fêtes a l'honneur d'informer le public qu'il tient à sa disposition des cartes permanentes d'entrée dans l'enceinte du Champ-de-Mars pour toute la durée des fêtes au prix de 3 fr.

Romans. — *Distribution des prix aux écoles laïques.* — Jusqu'à maintenant, la distribution des prix aux élèves des écoles laïques reste fixée au 14 août; la distribution aura lieu sur la place des Cordeliers, aménagée à cet effet. La présidence sera occupée par M. Lacoste, maire de Romans.

— *Chute de cheval.* — Ce matin, au retour d'une manœuvre, en entrant en ville, le cheval du commandant de Sainte-Marie a glissé sur le pavage en ciment qui se trouve à l'entrée de la place d'Armes.

Le cheval seul est tombé, le cavalier ayant vidé les étriers très rapidement, tandis que la bête se relevait et prenait en courant le chemin de la caserne.

M. le commandant de Sainte-Marie n'a eu aucune blessure.

— *Société des anciens soldats de l'armée d'Afrique.* — Les adhérents à cette société sont priés de bien vouloir assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 12 août. au café Penot, place d'armes, à Romans, à 2 heures de l'après-midi. Urgent.

Objet : Lecture et approbation des statuts. Fixation définitive du banquet.

— *Fanfare romanaise.* — La fanfare romanaise ira à Valence à l'occasion des fêtes données dans cette ville, pour l'inauguration de la statue d'Emile Augier.

CONCOURS MUSICAL

Programme officiel. — Aujourd'hui vendredi, 10 août, à 8 heures 1/2 du soir, au Grand-Théâtre, grand concert par la musique de la Garde républicaine, dirigée par M. Gabriel Parès.

Samedi 11 août

Arrivée des Sociétés. — A 2 heures du soir, à l'Hôtel de Ville (salle Henri IV). Réception des Membres du jury.

Dimanche 12 août

A 8 heures du matin. — Concours de lecture à vue. — Quatuors de soli.

A 1 heure du soir. — Concours d'exécution.

A 5 heures du soir. — Grands défilés des Sociétés.

Lundi 13 août

A 8 heures du matin. — Concours d'honneur.

A 4 heures 1/2 du soir. — Distribution des récompenses. — La musique de la Garde républicaine se fera entendre pendant cette cérémonie.

Mardi 14 août

Concours d'Estudiantinas au Théâtre des Célestins.

A 9 heures du matin. — Concours de lecture à vue de soli.

A 2 heures du soir. — Concours d'exécution et d'honneur.

Grande fête de nuit à Bellecour avec le concours de la Musique de la Garde républicaine et de diverses sociétés étrangères primées.

Dimanche, à 5 heures du soir, premier défilé (numéros impairs).

Réunion des sociétés à 4 h. 1/2, quais de l'Hôpital et de la Charité.

Itinéraire. — Rue de la Barre, place Le Viste, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue de la Fromagerie, rue Saint-Pierre, place des Terreaux (côté ouest, nord, est), rue de l'Hôtel-de-Ville, rue Bât-d'Argent, rue de la République, place de la République.

Deuxième défilé (numéros pairs).

Réunion des sociétés : quais de la Guillotière et Claude-Bernard.

Itinéraire. — Quai de la Quillotière, place Raspail, cours Gambetta, place du Pont, cours de la Liberté, quai des Brotteaux, cours Lafayette, avenue de Saxe, cours Morand, place Morand.

DÉPÊCHES D'HIER

UN CANARD

Le *Figaro* d'hier publiait une longue révélation signée Vitrac des Rosiers, aux termes de laquelle ce monsieur aurait été l'intermédiaire d'un marché à conclure entre M. Dupuy représenté par M. Lépine et M. Drumont, directeur de la *Libre parole*, aux fins de suborner ce journal.

Voici quelles étaient les soi-disant conditions offertes par M. Lépine : L'élection de M. Drumont assurée, à Péronne, par les soins du gouvernement Vingt-huit mille francs remis à M. Drumont et cinq mille francs à M. Boisandré, secrétaire de la rédaction de la *Libre parole*, moyennant quoi le journal aurait promis de menager le président de la République, le ministère et le préfet de police et *d'oublier* les hommes d'Etat mêlés à l'affaire du Panama, MM. Rouvier, Arène et Burdeau.

Naturellement MM. Drumont et Boisandré auraient refusé avec indignation ces présents d'Artaxercès.

Nous n'aurions pas fait à cette histoire de brigand l'honneur de la mentionner si on ne nous téléphonait à la dernière heure de Paris que M. Laurent, secrétaire général du préfet de police, en l'absence de M. Lépine, qui est en vacances à La Grave, proteste contre cet article du *Figaro* le qualifiant d'*histoire de vacances*.

D'autre part, au ministère de l'Intérieur, on dit que le récit publié par le *Figaro* est une œuvre d'imagination.

Cependant M. de Boisandré interrogé, affirme que le récit en ce qui le concerne est absolument exact. M. Duprat, dit-il, m'a bien fait la proposition que vous connaissez.

On m'a fait offrir cinq mille francs pour corrompre M. Drumont.

Notre confrère le *Soir* cite, d'autre part, des passages différents d'un premier manuscrit dont il se réserve de publier la teneur.

Il parait, en outre, que les citations du *Soir* tendent à prouver que l'article de M. Vitrac aurait eu primitivement une conclusion tout à fait opposée à celle qui a été insérée dans le *Figaro*, c'est-à-dire que M. Drumont aurait accepté le marché.

« Nous avons entre les mains, dit-il, depuis un mois environ une copie des documents dont nous venons de citer les extraits. La première partie est textuellement conforme à celle que publie notre confrère ; mais à partir de la phrase : « Cinq minutes après, j'étais face à face avec M. Drumont », la version change à un tel point que le rôle que le *Figaro* prête à M. Drumont est complètement modifié. Dans l'intérêt de la vérité, nous nous réservons de publier ces documents, s'il y a lieu, afin de démasquer cette mystification. »

Tout ça n'est guère propre et ne pourra rien produire d'utile.

Enfin comme dernier écho de cette affaire on nous apprend que M. Vitrac-Desroziers vient de mettre la frontière entre lui et la justice.

Turquie et Italie

La Sublime-Porte va adresser au cabinet de Rome une protestation contre l'occupation de Kassala par les troupes italiennes.

Mais, en même temps, pour affirmer son esprit de conciliation, Abdul Hamid a enfin donné son assentiment à la nomination de M. Catalani, qu'avant les derniers incidents il ne comptait pas agréer.

Le nouvel ambassadeur d'Italie à Constantinople aura toutefois à exercer toute son habileté, et pour atténuer l'antipathie qu'il avait fait naître pour sa personne en haut lieu alors qu'il n'était qu'attaché d'ambassade, et pour aplanir les difficultés résultant des empiètements de l'Italie sur une dépendance égyptienne et partant ottomane.

Nominations

Le Journal officiel *publiera demain un mouvement judiciaire.*

Voici quelques nominations intéressant notre région :

Ont été nommés juges de paix à Seyssel, M. Pennet : à Escurolles (Allier, N. Finon, ancien notaire.

Les dessous ministériels

M. Vitrac, l'auteur de l'article les « Dessous ministériels » paru dans le Figaro, *ce matin, a passé la frontière.*

M, de Boisandré a déclaré à un de nos confrères que la partie de cet article qui le concerne est absolument exacte.

Le pourvoi de l'abbé Bruneau

Le pourvoi de l'abbé Bruneau, condamné à mort par la Cour d'assises de la Mayenne, a été rejeté par la Cour de cassation.

L'Affaire Quiquandon

Il se confirme que le gouvernement sera interpellé à la rentrée des Chambres sur le conflit survenu entre M. Grodet, gouverneur du Soudan, et le commandant Quiquandon, chef de nos postes militaires dans la région, conflit qui a pour résultat le rappel en France du commandant.

L'État sanitaire à Madrid

On n'a pas encroe reçu ici des délégués espagnols à Madrid les rapports complets sur la situation sanitaire de cette ville; dans les premières constatations de ces rapports, on la représente comme moins grave qu'on l'avait tout d'abord estimée.

Les affaires du Congo

Les délégués belges sont rentrés aujourd'hui à Paris, rapportant la réponse de leur gouvernement; il est donc à prévoir que ces négociations seront promptement terminées.

Echo de l'affaire Caserio

D'après le Messagero *le gouvernement ne demandera pas au gouvernement français la commutation de peine prononcée contre Caserio, étant donné le caractère du crime*

Cependant, dit ce journal, si cette requête était adressée, elle serait conçue dans une forme qui rendrait son acceptation impossible.

BOURSE DE LYON

du 10 août 1894

FONDS D'ÉTAT à terme	Dernier cours	VALEURS au comptant	Dernier cours
3 0/0 Français	102 67	Ville de Lyon 3 0/0	101 75
3 1/2 Français	.... ..	Ville Marseille 1877	407 75
Italien 5 0/0	80 70	Foncière 1877	398 ..
Hongrois 4 0/0	.. ..	— 1879	499 50
Extérieure 4 0/0	65 57	—	... ..
Portugais 3 0/0	24 80	Communale 1892	... ..
Orient	.... ..	V. Paris 69	... ..
Turc 4 0/0 S. D.	25 02		
Egypte privilégiée	.... ..		
Egypte unifiée	.... ..	Autriche 1re hypoth.	... 75
ACTIONS		Lombardes ancien.	316 75
		— nouv.	320 50
		Nord Esp. 1re hyp	254 50
Crédit Lyonnais	718 75	— — 2e hyp	223 .
Foncière Lyonnaise	328 75	— — 5e hyp	... ..
Banque ottomane	623 12	Saragosse 1re hyp.	258 .
Landerbank	520 62	— 3e hyp.	241 50
Panama	.... ..	Gaz de Lyon	960 ..
Suez	.... ..	Creusot	... ..
Autrichiens	727 50	Aciéries de la Marine	838 75
Lombards	233 75	Dombrowa	515 ..
Nord Espagne	96 25	Saint-Etienne	314 ..
Saragosse	141 25	Loire	262 ..
		Rive-de-Gier	53 25
VALEURS en banque		Montrambert	944 ..
		Franche-Comté	... ..
		Brasseries Georges	... ..
		— Rinck	540 ..
Act. Trifail	357 50	Tramways Lyon	825 ..
Act. Alpines	172 50	— Clermont	... ..
Act. Tharsis	.... ..	Lyon-Croix-Rousse	... ..
Act. Huta Bankowa	1750 ..	Canal de Jonage	... ..
Act. Croix-P quet	698 ..	Carrières du Midi	... ..
		Tanneries Ulmo	... ..

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Lyon, 10 août.

Le 3 o/o s'inscrit à 102.67, et Paris nous indique en clôture une tendance encore meilleure. Jusqu'où irons-nous ? Les enthousiastes disent 105 !! Pour notre part, nous n'y voyons aucun inconvénient ; nous souhaitons seulement que le retour, car retour il y aura, ne soit pas trop brusque et ne vienne pas trop tôt nous obliger à liquider des acheteurs après avoir liquidé des vendeurs. Les intermédiaires subissent ce mouvement mais ne l'encouragent pas : ils ont le sentiment de leur responsabilité et croient que rien ne l'aggraverait autant que la continuation de cette hausse injustifiable et incompréhensible, en face des difficultés économiques, politiques et diplomatiques qui surgissent en ce moment.

L'Italien, à 80.70, montre une résistance à laquelle il ne nous avait pas habitué. Quand Crispi a pris le pouvoir pour la première fois, on cotait 83 francs ; aurait-il à cœur, maintenant qu'il tient de nouveau la queue de la poêle, de retrouver ce cours qui semblait perdu pour longtemps. Chi lo sa ?

Nous ne pouvons affirmer que l'emprunt espagnol, que nous avons annoncé dans notre bulletin d'hier, soit certain. Mais ce qui est dès à présent évident, c'est qu'un syndicat s'est formé pour exploiter cette probabilité ! Et comme ce syndicat passe pour avoir de la poigne. le marché a salué sa création par une hausse de 75 centimes sur l'Extérieure. Le Saragosse, à 141, et le Nord Espagne, à 9.625. prenneut une toute petite part à ce mouvement.

Le Portugais est toujours gai à 24.80.

Le Crédit Lyonnais à 718 et la Foncière Lyonnaise à 328 sont à vendre, sans aucun parti pris. On les retrouvera à 700 et à 300.

Au comptant le Gaz de Reims vaut 1.000 francs, celui d'Angers 1.455, celui de Lyon 960, celui de Metz 2.360. L'action Horme ne vaut plus que 70 francs : où sont les cours d'antan ? Petin-Gaudet cote 838.75 ; Fraisans 129, Firminy 1.725.

Les mines sont stationnaires, sauf Dombrowa qui s'effondre à 515. Les Tramways roulent à 825 ; cette valeur est celle qui profitera le plus de l'Exposition.

En banque, le Panorama de Nuits vaut 520, la Tour de Fourvières 595 et 600, le tramway de Bron 101, l'action Deux-Passages 615, la Tharsis est offerte à 110 et la Briansk à 614.

Huta 1.780 demandé, Alpines 172.50, Trifail 357.50, Urikany 137.50, part Kama 243.

BOURSE DE PARIS

du 10 août 1894

VALEURS à terme	Clôture d'hier	Clôture d'aujour	VALEURS au comptant	Dernie cours
3 0/0 Français	102 50	102 75	Tunis 3 0/0 1892	498 ..
3 0/0 amortiss	.... ..	.... ..	Fusion ancienne	492 25
3 1/2 Français	108 20	108 30	Fusion nouvelle	467 ..
Italien	80 50	80 67	Ville Paris 55-60	... ..
Extérieure	65 ..	65 40	— 65	... ..
Hongrois 4 0/0	.. ..	.. ..	— 69	423 75
Portugais	24 75	24 80	— 71	416 25
Russe orient	63 40	63 30	— 75	543 ..
Egypte unifiée	.... ..	.... ..	— 76	542 ..
— privilégiée	.... ..	.... ..	— 86	424 ..
Banque de France	.... ..	.... ..	— 94 2 1/2	372 75
Crédit Foncier	892 ..	895 ..	Ville Marseille 77	... ..
Crédit Lyonnais	717 50	717 50	Ville Lyon	... ..
Banque ottomane	621 25	.... ..	Foncière 1877	396 ..
Landerbank	.... ..	521 ..	Communale 1879	500 ..
Panama	16 ..	.... ..	Foncière 1879	497 ..
Paris-Lyon-Méd	1355 ..	1360 ..	Communale 1880	498 ..
Autrichiens	731 25	728 ..	Foncière 1883	449 50
Lombards	233 ..	.... ..	— 1885	498 ..
Saragosse	140 ..	141 ..	Comm. 92 3.20 %	500 50
Nord Espagne	96 ..	96 ..	Eaux 3 0/0	... ..
Suez	2850 ..	.... ..	Autriche 1re hyp.	460 75
Consolidés	102 12	102 06	Lombardes anc.	318 ..
Lots Panama	.... ..	.... ..	— nouv.	321 50
			Priorité espagn.	254 50
			Sarag. 1er hypot.	259 ..

APRÈS BOURSE

3 0/0 Français	102 78	Egypte unifiée	521 87
3 1/2 0/0 Français	.... ..	— privilégiée	514 37
Italien 5 0/0	80 60	Banque Ottomane	623 12
Extérieure 4 0/0	65 50	Rio Tinto	331 87
Portugais 3 0/0	24 75	Tharsis	109 68
Turc 4 0/0 D	25 07	De Beers	390 68
Hongrois 4 0/0	98 97	Alpines	173 75
Russe-Orient	.... ..		

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

Malgré l'absence des gros spéculateurs et de la plupart des chefs de maisons, l'animation continue et chaque jour la hausse succède à la hausse.

Les nouvelles des Bourses étrangères qui sont satisfaisantes, d'ailleurs, le mouvement, après un brusque saut à 102.72, le 3 o/o s'élève à 102.85, pour revenir à 102.73. Peu de variations sur le 3 1/2, qui se tient entre 108.27 et 108.40.

L'Italien cherche à franchir le cours de 81, mais il est ramené en fin de bourse à 80.70.

L'Extérieure cote 65 9/16 au plus haut et 65 7/16 au plus bas, toujours en excellente tendance.

Fonds russes calmes.

Le Turc, bien tenu, reste à 25.07, même cours qu'hier, après avoir atteint 25.12.

Le Foncier, plus faible, perd le cours de 890.

Le Transatlantique est mieux à terme et reprend le cours de 300.

Le Suez cote 2.855.

Chemins de fer français, l'hésitation persiste et sauf sur le Nord et le Lyon, la faiblesse s'accentue.

En chemins étrangers, il faut noter un bon courant d'affaires en chemins autrichiens.

Ainsi que je l'ai fait prévoir, le marché des lots turcs reprend de la fermeté et cote 129.72.

Le Rio, un peu meilleur, reprend à 333.75.

Bonnes demandes d'actions Urikany à 135.

BOURSES ÉTRANGÈRES

LONDRES — Tendance ferme.

Consolidés à terme	102 12	Extérieure 4 0/0	65 50
Consolidés au compt.	102 12	Russe Consolidé	101 25
3 0/0 français	102 ..	Hongrois	98 25
4 0/0 français	107 50	Portugais 3 0/0	24 75
Italien	80 06	Brésilien 4 0/0 1889	67 25
Egypte Unifiée	103 36	Suez	113 50
Egypte 3 1/2	101 84	Lombards	9 25
Egypte Nouveau	105 50	Rio-Tinto	13 18
Daïra	103 50	Tharsis	4 36
Domaniale	104 75	De Beers	14 75
Turc A	64 25	Argentin 1886	63 ..
Turc B	40 25	Argentin funded	66 25
Turc C	27 25	Argent en barres	28 78
Turc D	24 78	Change sur Paris	25 32
Ottoman 1871 Tribut	98 25	Escompte hors banq.	.... ..
Turc Défense	103 50	Prêts à cours jours	.... ..
Banque Ottomane	14 78	Retraits	.... ..
Banque de Roumanie	6 75	Versements	.... ..

BERLIN — Tendance ferme.

Cons. prussiens 4 0/0	105 60	Autrichiens	145 30
Cons. prussiens 4 0/0	91 70	Lombards	45 10
Disconto Commandite	192 ..	Chemins Russes	.... ..
Crédit mob. autrichien	219 70	Rouble comptant	219 10
Italien	80 90	Rouble fin courant	219 20
Turc	24 80	Ch. s. Paris 8 jours	81 ..
Chemins Ottomans	112 10	Ch. s. Londres à vue	20 39
Hongrois 4 0/0	99 60	Ch. s. Londres 3 mois	20 35
Hongrois or couronnes	92 60	Ch. s. Vienne 2 mois	163 ..
Russe consolidé	101 10	Ch. St-Pétersb. 3 mois	215 90
Russe Orient	63 20	Escompte hors banque	1 50

VIENNE — Tendance calme.

Crédit mob. autrichien	363 90	Landerbank	251 70
Créd. fonc. d'Autriche	474 ..	Alpines	82 90
Autrichiens	364 70	Tabacs ottomans	220 50
Lombards	109 70	Chemins ottomans	67 80
Autriche or	122 40	Pièce de 20 francs	9 89
Rente de mai	98 55	Change s/Paris à vue	49 47
Rente or, couronnes	97 80	Change s/Paris à 3 m.	49 42
Rente hongroise or	121 80	Change s/Londres à v.	125 ..
Rente hong. couron.	96 ..	Change s Londres 3 m.	125 60
Actions de la Banque	1010 ..	Change s/Berlin à vue	61 02

FRANCFORT — Tendance ferme.

Crédit mob. autrichien	296 50	Coupon floria	81 75
Disconto Commandite	192 ..	Pièce de 20 francs	16 23
Autrichiens actions	288 50	Change sur Paris	80 96
Lombards	92 ..	Ch. s. Vienne court	163 67
Portugais 3 0/0	25 15	Change s. Londres	203 97
Hongrois	99 50	Escompte hors banque	1 60
Turc	24 75		
Banque Ottomane	123 80		
Douanes	101 ..		

ROME

Italien 5 %	89 50
Italien 3 %	55 75
Banque nationale	720 ..
Crédit mobilier	122 ..
Société immobilière	29 ..
Méridionaux	620 ..
Méditerranée	460 ..
Change s. Paris	111 ..

GÊNES

Italien 5 %	89 40
Crédit mobilier	122 ..
Méridionaux	619 ..
Change s/Paris	111 02

BARCELONE

Intérieure	.. ..
Extérieure	.. ..

BRUXELLES

4 % belge	102 50
4 % Espagne extér.	65 30
Turc	24 96
Saragosse	148 75
Vieille Montagne	.... ..
Change s/Paris	100 10

ANVERS

4 % Espagne extér.	64 75
Turc	24 10
Portugais 3 %	24 60
Egypte 6 %	.... ..
Change s/Paris	99 97
Change s/Berlin	123 35

AMSTERDAM

2 1/2 0/0 Pays-Bas	93 36
4 0/0 Extérieure	62 ..
Turc	24 75
3 0/0 Portugais	24 84
Egypte 6 0/0	103 ..
Change s/Paris	.... ..

PÉTERSBOURG

Russe-Orient	93 42
Change s/Paris	36 90
Change s/Londres	93 10

PETITE BOURSE DU SOIR

FRANCFORT — Tendance calme.

Crédit mob. autrichien	296 60	Disconto	19[illegible]
Lombards	92 42	Banque ottomane	1[illegible]
Hongrois	99 40	Banque autrichienne	[illegible]
Douanes	101 ..		

NEW-YORK

Argent en barre (l'once) .... 63 cents »/»

CHANGES ORIENTAUX

En sterling

Shanghaï (taël)	4 mois de vue	2/10	3/4
Hong-Kong (dollar),	4 mois de vue	2/1	3/4
Yokohama	» »	2/1	3/4
Singapoure	» 3 m. de vue	2/1	5/8
Bombay (transfert télégr.)	la roupie	1/0	15/16
Calcutta	» »	1/0	15/16

LE NOUVEAU LYON

demande un jeune homme de 15 à 18 ans sachant écrire, pour les courses et l'entretien des bureaux.

S'adresser à l'administration, de 9 à 11 heures et de 2 à 6 heures.

GOURMETS ! Dégustez le CHABLY A L'EAU !

Ça et là

Les 28 jours d'une mouche. — Un Russe a l'idée d'étudier l'action des ailes des mouches par rapport au problème de la navigation aérienne.

La mouche commune, assure-t-il, bat des ailes trente fois en une seconde, ou cent huit mille fois en une heure. Doués de cette activité surprenante, ces insectes possèdent des moyens de locomotion grandement supérieurs à ceux de l'homme, attendu qu'ils peuvent voler à raison d'environ quarante milles à l'heure. Au lieu de faire le voyage en quatre-vingts jours, comme le héros hardi du roman de M. Jules Verne, la mouche allant en ligne droite, pourrait parcourir le monde en environ vingt-huit jours.

Le prix de la politesse. — La statistique ne perd jamais ses droits.

On sait que dans tous les ministères, comme dans toutes les administrations publiques, il y a un formulaire de salutations applicables selon les personnages à qui l'on écrit.

A propos de ces formulaires, un vieil expéditeur qui vient d'être mis à la retraite à la fin de l'année, après trente ans de service, a fait le curieux calcul suivant :

Il a écrit, en moyenne, 10 lettres par jour, soit 250 par mois de 25 jours — les dimanches et fêtes ne comptant pas — soit 3.000 par an et 90.000 pendant sa vie de travail.

Chacune de ces lettres se terminait par une formule de salutation demandant en moyenne deux minutes à écrire ; c'est donc 180.000 minutes, représentant 3.000 heures, c'est-à-dire 500 jours à 6 heures par jour, que ce vieil employé a perdues à copier des formules de salutation. Ce qui fait, traduit en argent, plus de 3.000 francs.

Voilà de la politesse administrative chèrement payée.

Bonheur partagé. — Oui, mon cher ami, c'est un garçon, mon espoir d'hier, ma joie d'aujourd'hui. Comprends-tu ma satisfaction ?

L'INTIME. — Si je la comprends! Tu sais bien toute la part que j'ai prise à ton espoir. Mon bonheur n'est pas moins grand.

LE PAPA *attendri.* — Aussi, mon ami, crois bien, que de mon côté, je partage ton bonheur.

LE DIABLE BOITEUX,

Bout de dialogue bien féminin. — «Toujours galant, ce cher marquis : toutes les fois qu'il quitte le salon, il baise la main aux dames.

— Ma chère, vous conviendrez qu'à son âge, c'est tout ce qu'il peut faire de mieux.

*** Le petit Z..., qui s'intitule auteur dramatique, se plaignait, l'autre jour, qu'un directeur de théâtre lui eut égaré le manuscrit d'une comédie.

— Que feriez-vous à ma place ? demande-t-il.

— Mon cher, je réclamerais, en échange, un manuscrit de Victorien Sardou.

LE DOMINO ROSE.

Japonisons. — Le Japon est à la mode, le Japon est d'actualité. J'en profiterai donc pour nommer les japonisants les plus connus et pour énumérer les richesses qu'ils ont patiemment réunies.

La belle collection de M. Burty a été vendue et dispersée ; elle comprenait des gardes de sabre, des livres à gravures et des netzukés de toute beauté.

La collection de M. Duret, unique en son genre, introuvable même au Japon, a été achetée par MM. Boussod et Valadon. Elle comprenait des gravures et des livres à gravures embrassant toute l'histoire artistique du Japon.

M. Gonse a tout collectionné : étoffes, brocards, velours brochés, gardes de sabre, gravures et livres à gravures, peintures et laques anciennes du neuvième siècle.

M. de Goncourt est, on le sait, un amoureux du dix-huitième siècle. Aussi a-t-il choisi dans l'art japonais tout ce qui correspond le mieux à l'esthétique de cette époque. Il a de très beaux laques, des objets de toute sorte et jusqu'à des sabres de médecins japonais, sabres sans lame.

Les Votes des femmes en Nouvelle-Zélande. — Les femmes de la Nouvelle-Zélande viennent de prendre part pour la première fois à une élection. Quelques chiffres intéressants à ce sujet :

Il y a, en Nouvelle-Zélande, 287.162 électeurs inscrits, dont 177.701 hommes et 109.461 femmes. Sur ce nombre d'inscrits, 214.729 électeurs ont pris part au vote, dont 124.439 hommes et 90.290 femmes. C'est-à-dire que, chez les hommes, il y a eu 70 o/o de votants et 30 o/o d'abstentions ; tandis que, chez les femmes, il y a eu 82 o/o de votants et 18 o/o seulement d'abstentions, soit, pour les femmes, un empressement à user de leurs droits de 12 o/o plus considérables que pour les hommes.

Les résultats électoraux néo-zélandais donnent un démenti nouveau aux objections formulées *a priori* par les hommes, et démontrent le caractère fantaisiste de la légende de la fameuse indifférence politique des femmes.

Oui, mais tout ce qui est nouveau est beau.

Est-ce un effet de la saison ou fin de siècle ? — Il ne se passe pas de jour sans qu'on n'annonce qu'une tête — plus ou moins illustre — vient d'éclater. Folie partout ! Entre Guy de Maupassant (dont la grande figure vient d'être évoquée, ici-même, par M. Henri Lavedan), et Jean Volders, c'est-à-dire en quelques mois, combien de cerveaux radieux et superbes la paralysie générale n'a-t-elle pas frappés ?

C'est effroyable et... je vous assure, cependant, qu'on ne dit pas tout. Ceux-là en pourraient témoigner qui ont rencontré quelquefois des hommes appliqués à l'étude des maladies de la pensée et qui en ont reçu quelques confidences.

Un mot me revient de cet érudit extraordinaire, de cet intuitif admirable, que fut Charcot. Aussi parisien qu'il le fallait mais « lesté de génie », il regarda pendant trente ans défiler toutes les loufoqueries de ce temps, en homme qui sait bien ce que cela veut dire.

Quelques semaines avant sa mort, j'eus l'honneur de le rencontrer à une exposition de peinture virguliste, trémaïste ou circonflexiste, — il n'importe !... Il y avait là une vingtaine de nos confrères, de boulevardiers, d'étoiles et de nébuleuses qui, tous et toutes, se tordaient, Charcot, lui, restait impavide.

— Eh bien ! maître, lui demandai-je, est-ce que cela ne vous... étonne pas un peu ?

Charcot répondit tristement :

— Hélas ! non... *Je suis, voyez-vous, habitué à* TOUT CELA !

CONDITION DES SOIES

LYON, le 10 août 1894.

Nombre	Sorties	France	Espagne	Piémont	Italie	Brousse	Syrie	Bengale	Chine	Canton	Japon	Tussah	Poids
.29	Organs.	.3	..	..	.8	..	.4	.1	.2	.2	.7	.2	2581
.18	Trames.	.2	..	..	..	..	..	..	.2	.6	.5	.3	1350
.76	Grèges	.9	1	.2	18	.5	.5	.3	.3	.9	21	..	.5700
.11	Divers	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	....
.7	Bobines	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	....
...	Laines	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	....
141		14	1	.2	26	.5	.6	.4	.7	17	33	.5	.9631
						BALLOTS PESÉS							
..3	Organs.	..	..	..	..	..	1	..	.2	..	..	..	..157
..3	Trames	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2	.1	.247
.64	Grèges	.1	..	..	.	.1	.1	.	.6	18	37	..	.3200
...	Divers	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	....
.70		.1	..	..	..	.1	.2	..	.8	18	39	.1	.3604

Naissances

Premier arrondissement. — Néant.

Deuxième arrondissement. — Claudia Rivoire, f. rue Sainte-Hélène. 16. — Jeanne Lambert, f. place Raspail, 6. — Emilie Guérimand, f. rue Villeroi, 30. — Victor Blanc, m. rue Bugeaud, 10.

Troisième arrondissement. — Frédéric Berthod, m. rue Paul-Bert, 36c. — Jeanne Miège, f. route de Grenoble, 156. — Juliette Alazaud, f. rue Thibaudière. — Jean-Marie Mermet, m. cour des Cures.

Quatrième arrondissement. — Marie Boisseau, f. place Bellecour, 3. — Joseph Gavin, m. boulevard de la Croix-Rousse, 159.

Cinquième arrondissement. — Jean Toznier, m. montée du Garillan, 7.

Sixième arrondissement. — Charles Debeuf, m. boulevard des Brotteaux, 14. — Louise Magnin. f. rue Inkermann, 42. — Louis Mathieu, m. rue Bugeaud, 15.

DÉCÈS ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. — Pierre Jourget, passementier, 66 ans, montée Mont-Sauvage, 1, f. 2 h. — Albert Travail, 4 mois, rue Diderot, 5, f. 4 h. — Veuve Rapon, née Régnier, s. p., rue Terme, 18, f. 6 h. s.

Deuxième arrondissement. — Benoit Périer, charpentier, 30 ans, cours Charlemagne, 62, f. 4 h.

Troisième arrondissement. — François Montagnon, 6 ans 1/2, cours Henri, 46, f. 10 h. — François Grandjean, 10 ans, rue Charpenay, 6, f. 4 h. — Jeanne Demalione, 6 mois, Grande Rue Guillotière, 190, f. 2 h. — Vital Fraisse, journalier, 77 ans, route de Vienne, 206, f. 8 heures.

Quatrième arrondissement. — Epouse Mercier, née Giraud, cuisinière, 38 ans, Hôpital, f. 4 h. — Veuve Denefoux, née Richon, tisseuse, 69 ans, Hôpital, f. 5 h. — Veuve Rary, née Morel, tisseur, 64 ans, rue de l'Enfance, 9, f. 6 h. s.

Cinquième arrondissement. — Jeanne Eymard, 6 jours, chemin des Rivières, à Rochecardon, f. 8 h.

Sixième arrondissement. — Néant.

Le Gérant : JEAN DESMEURS.

Imprimerie et stéréotypie du *Nouveau Lyon*, 7, place des Terreaux et 2, rue Valfenière

Machines rotatives Marinoni. 16.000 exemplaires à l'heure. — Moteur à gaz Farra et Cie, Lyon.

PAPIER SATIN POUR CIGARETTES

LE PLUS FIN : DONC LE MEILLEUR

AVIS IMPORTANT. — Pour avoir des cigarettes qui ne se déroulent pas, ou **les faire** d'avance, réclamer le **PAPIER SATIN à bords gommés.** — *Le cahier satin (gommé ou non) ne doit se vendre partout que* **10** *centimes.*

AVIS JUDICIAIRES

VENTES DE FONDS

Le comptoir-billard, rue de Bonnel, 48, a été vendu. Récl. à l'*Avenir*. 114, rue de Créqui. P.

— M. Cl. MORRIER a vendu à M. PRADEL son fonds de cordonnerie situé à Tassin-la-Demi-Lune, avenue de la Demi-Lune, 16. Récl. à Me Fayolle, notaire à Bessenay. P. A.

PURGES D'HYPOTHÈQUES

M. l'abbé Cl. BANCILLON, à Citeaux, commune de Saint-Nicolas-lès-Citeaux (Côte-d'Or), et M. l'abbé Pierre DONAT, à Citeaux, ont vendu à la Société lyonnaise pour le Sauvetage de l'Enfance, dont le siège est à Lyon, rue Gasparin, 12, le domaine de Sacuny ou colonie de Brignais, ainsi que tout le mobilier et matériel garnissant ladite propriété. P. A.

DIVORCES

Au profit de dame Louise CARRIER, montée de la Grande-Côte, chez Mme Thomey contre Louis-Joseph Burnier, sans domicile connu. P. A.

Au profit de dame Marie-Rose PONCET, rue Garibaldi, 115, contre Antoine-Marie ARCHIREL, menuisier, sans domicile connu.

AVIS DE SUCCESSION

Les ayant-droit à la succession de BAS Antoine, décédé à Villars (Ain) doivent adresser leurs réclamations au greffe de Villars. L. R.

ADJUDICATIONS DE TRAVAUX

Ville de Valence (Drôme). Adjudication des travaux complémentaires de l'abattoir, le samedi 25 août 1894, à 11 heures du matin, à l'Hôtel de Ville. — 1er lot, terrasse, maçonnerie, etc.; montant de la dépense : 11.679 fr. 51 ; cautionnement : 600 fr. — 2e lot, charpente et menuiserie ; montant de la dépense : 5.516 fr. 62; cautionnement : 300 fr. — 3e lot, serrurerie, etc.; montant de la dépense : 12.695 fr. 01 ; cautionnement, 600 fr. — 4e lot, plâtrerie, peinture, etc.; montant de la dépense : 1.832 rr. 67 ; cautionnement : 100 fr.

Renseignements au bureau de l'architecte de la ville.

Hospices civils de Lyon. — *Travaux à l'Hospice du Perron*, à Pierre-Bénite. — Maçonnerie et terrassement, 118.000 fr.; Pierre de taille, 50,000 fr.: charpente, 21,000 fr. ; Menuiserie, 30,000 fr.; Parquets, 18.000 fr..; Serrurerie, gros fers, 35.000 fr. — Serrurerie, quincaillerie, 19000 fr.; Plâtrerie, peinture et vitrerie, 28.000 fr.; Ferblanterie, 4.000 fr.

Adjudication, le mardi 18 septembre 1894. Renseignements à l'administration centrale des Hospices, bureau des bâtiments, passage de l'Hôtel-Dieu, 44.

EMPLOIS

Voyageur ayant visité l'Est, le Centre et le Midi, pouvant justifier chiffre, demandé par *fabrique de liqueurs* de premier ordre. Il ne sera pas donné suite aux demandes non accompagnées de sérieuses références.

Ecrire poste restante, Lyon-Terreaux, A, Z. 683.

Instituteur sténographe, professeur de cinq langues, peintures en tous genres, cherche emploi.

P. Renhas, 31, place Bellecour, Lyon.

Homme marié, 48 ans, ans, ayant travaillé 15 années dans une grande compagnie, demande emploi quelconque d'homme de peine, de préférence chez confiseur ou pâtissier. Excel. références. S'adr. bureau du journal.

On demande bonne ouvrière sachant faire les képis d'officiers. Bonnes références exigées. Ecrire à Mme Richard, 11, avenue Charras, Clermont-Ferrand.

On offre un homme de confiance, 26 ans, valet de chambre, garde malade, sachant très bien faire la lecture. Libre par suite de décès. Excellentes références. S'adr. M. Justin Bonnot, clos Colinot, à Caluire.

On demande un bon marinier de 30 à 45 ans pour conduire un bac à traille sur le Rhône. Appoint. 140 fr. par mois. Il devra être muni de certificat de bonne vie et de capacité.

S'adr. chez M. Rivière, restaurateur, ch. Vette-Fays, à Lyon-Saint-Clair.

Jeue homme, 24 ans, marié, doué d'une force peu commune, connaissant bien les chevaux, demande emploi de maison de commerce sérieuse. S'adresser à M. Guenuchot, 15, rue Jouffroy, Lyon-Vaise.

ASSOCIATIONS

Commandites, Prêts

Monopole eau minérale très avantageusement connue, offert à personne ayant relations médicales. Belle situation. Adress. offres et références Maurel, 30, boul. des Dames, Marseille.

On demande *associé* ou *commanditaire* avec apport de 20 à 25000 fr. p. donner extension à commerce en pleine activité, très sérieux. Ecrire à Seguin et Cie, 90, r. Pierre-Corneille, Lyon.

On offre *belle situation* de directeur d'une compagnie d'assurances en création sur des bases nouvelles appelées à un grand succès, à homme d'âge mûr disposant, pour cette organisation. d'un capital de 30.000 fr. garantis hypothécairement.

Ecrire n° 321, A. au bureau de publicité du *Nouveau Lyon*.

LOCATIONS

On désire *louer*, près Lyon, maison de campagne de 5 à 6 pièces, close de murs; offres poste restante. L. B. Terreaux.

A louer, rue Parcille, 11, un grand magasin ou entrepôt et deux chambres au 1er. S'adresser au concierge, et pour traiter à M. Sibillot, régisseur, 46, rue Centrale.

A louer chambres, salons et appartements meublés. S'adresser à M. Bricault, 68, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

A louer, 20, rue de Cavenne (Guillotière), vaste local avec écurie et remise, pour industrie ou entrepôt. S'adresser au concierge ou à MM. Gondol père et fils, rue Puist-Gaillot.

A louer de suite, ensemble ou séparément. rez-de-chaussée et 1er étage, 40 mètres de longueur au besoin, écurie, remise et cour.

S'adr. à Charrière, r. Tête-d'Or, 115.

A louer au 1er, belles pièces 3 fenêtres, sur rue de la République, alcôve, cabinet toilette ; grand vestibule, très indépendante pouvant servir de bureau, pied-à-terre. *On louerait* également en garnis. Prendre l'adresse café Gonnard, coin rue Ferrandière et Palais-Grillet.

A louer, meublée, 800 fr., à Vif, près Grenoble (chemin de fer, poste, télégraphe), la *Propriété Champollion*. Belle vue de montagnes. Eau fluente. Dix lits de maîtres. Vastes communs. Jardins, bassins, chasselas d'espalier. S'adr. à Me Bertrand, notaire à Vif.

A louer *chasse* de 100 hectares environ, près de Sury ; on pourrait louer en même temps une petite maison. S'adr. pour renseignements à la mairie de Montbrison.

A louer, à Neyrolles (Ain), plusieurs chambres garnties, jolie campagne, 2 kil. gare Nantua. S'y adresser, maison Vernet.

A louer de suite, à 5 kilom. gare Pontanevaux, *Maison* 9 pièces, terrasse abritée, vue superbe sur la vallée de la Saône, grand jardin. S'adr. à M. Silvestre, à Chenas (Rhône)

A louer au 11 mai 1895, à Mâcon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Franche, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à Me Lespinasse, notaire à Mâcon.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), *Moulin à blé*, 4 tourn. mus eau et vapeur, prairies, terres contiguës. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et Me Roche, notaire.

FONDS

ou Immeubles à vendre

On achèterait comptant *Maison* bien située, 300,000 fr. (Pressé). Adr. offres à MM. Aguettan et Fils, régisseurs, place Raspail, 5.

Usine à vendre, 10 kil. de Lausanne (Suisse), proximité gare. Filature de laine, moulin, huilerie, logement, dépendances. 167 ares terrain contigu. Force hydraulique. S'adresser à M. Pathod, notaire, place Saint-François, 14, Lausanne.

A vendre, sur terrain des hospices. quartier des Brotteaux, deux maisons bien louées, 8 ans de bail. Revenu net, 3,000 fr. environ. Prix demandé : 16.000 fr.

S'adr. au bureau du journal, n° 163.

A vendre, à Monplaisir, maison bourgeoise de 16 pièces, avec terrain, petit jardin et dépendances. Prix demandé : 25.000 fr.

S'adr. à M. L. E., bureau du journal, n° 0916.

A vendre, 50 kil. de Lyon (p. g.), jolie *Villa*, 10 p. conf. et dép., écurie, rem., clos 2600 m., b. omb., vue sup. Prix : 28.000 fr. MM. Ballay et Béroujon, pl. Terreaux, 7.

On désire acheter terrain à bâtir dans les Brotteaux de 1200 à 1500 mètres, pour y installer bureaux et usine. S'adresser, pour les offres, au bureau du journal, sous le n° 01603.

Externat à céder, situation assurée, position d'avenir. S'adr. Vallix, 26, rue Grenette.

A vendre ou à louer une *Belle Propriété* située route de Grenoble, sur la hauteur, cinq minutes des tramways, composée d'une maison bourgeoise 14 pièces, une pièce d'eau de la Compagnie, salle d'ombrage, 4.000 mètres de terrain tout en rapport, maison de jardinier, etc. Prix modéré. S'adr. bureau du journal, sous le n° 157.

A vendre, à Sainte-Foy-lès-Lyon, jolie maison genre chalet, 6 pièces, clos 1600 mètres. Vue superbe. Prix : 22.000 fr. Ecr. bureau du journal, n° 0134.

A vendre, *beau pré* de 8500 m. c., à Panissières ; rapport annuel, 160 fr. environ. Prix demandé : 4.500 fr. S'adr. à M. F. F., bur. du journal.

A vendre, *Maison* située à Panissières (Loire), grande cour, 2 caves, 4 greniers, louée 500 fr. Prix demandé, 11.000 fr. Ecr. F. F. bur. du journal.

Grande Propriété rapport et agrément à vendre aux Aqueducs Baunand, Sainte-Foy-lès-Lyon. S'adr. M. Letord, not., rue Bât-d'Argent, Lyon.

A vendre, *Propriété* située à Beynost, close de murs, 2 pièces d'eau, complantée d'arbres fruitiers, vignes, très belle vue, maison 6 pièces, cave et greniers. Prix demandé : 20.000 fr. S'adr. S. H., bureau du journal.

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 mètres, *jolie maison bourgeoise*, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jardin. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On fournirait cheval et voiture. S'adresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Julien-de-Jonzy.

A vendre, à la station de Montchat, *Joli Chalet suisse*, 10 pièces, terrasse et jardin. Prix : 12.000 fr. S'adr. au café de la place Ronde. Occ. rare.

A vendre, *près Valence*, château, 27 p. arb. séculaires. pièce d'eau, 63 hect. tout clos. S. Dupin, Valence (Drôme).

OBJETS MOBILIERS

à vendre ou échanger

Piano, 7 octaves, palissandre, 450 fr. cause départ. pressé. Rabut, 30, r. Tupin.

A vendre jolie bicyclette, marque Ouragan, pneumatique Dunlop, en bon état ; poids 15 kil. Prix : 300 fr. S'adr. à M. Sch., bureau du journal, n° 0.948.

A vendre *chien courant*, âgé de 7 mois. Prix : 100 fr. S'adr. à M. P., bureau du journal, n° 0.945.

A vendre de suite un grand nombre de volumes, notamment un Dalloz complet, avec les tables de 45 à 65 et le recueil de jurisprudence jusqu'en 1876. S'adr. à M. Ch. Deschiens, à Champagne.

On désire *acheter* un *Nammerlées* d'occasion, calibre 12. S'adr. à M. F. S., bureau du journal, n° 0943.

On demande a acheter bon chien de chasse de trois ans, dressé spécialement pour le poil et la plume. S'adr. à M. S., bur. du journal, n° 0940.

A vendre de suite, à l'amiable, au comptant, *Batteuse* et *Locomobile*, machines et matériel d'usine de céramiques. S'adr. à M. Delorme, au Montet, par Palinges (Saône-et-Loire).

A vendre *chien d'arrêt* dressé, rapportant et arrêtant, race brack, robe blanche tachée de bleu, âgé de 18 mois. S'adr. à M. Goy, garde chasse, à Charnoz. par Meximieux (Ain).

A vendre d'occasion une tricoteuse en très bon état. S'adr. rue Montebello, 5, au 1er, à Mlle MARIA.

Occasion, petit bahut Louis XIII noyer ciré. *A vendre*, S'adresser 9, rue Sala. au 4e, porte à droite.

A vendre, au prix de 420 fr., une *bicyclette* F. Clément presque neuve, 11 kil., course sur route. S'adr. à M. F., n° 150, bur. du journal.

On désire vendre un *beau lit* style Renaissance, véritable œuvre artistique. Prix : 10.000 fr. S'adr. à M. F., bureau du journal, n° 0406.

On désire acheter deux fauteuils Louis XV. S'adr. à M. F., bureau du journal, n° 0405.

A vendre mobilier d'occasion composé de canapés, fauteuils, chaises cannées, horloge de salle à manger, etc. S'adr. à M. P. n° 0303. bur. du journal.

A vendre un breack et cheval. S'adr. au concierge, 3, cours Vitton.

Revenus exceptionnels et fortune. Renseignements gratuits sur demande adressée à M. R. Bertin, directeur du Syndicat national, 47, r. Joubert, à Paris.

DIVERS

Représentant. Un fabricant de Roubaix faisant la haute fantaisie en tissus, confections et robes, demande représentant sérieux. Inutile de se présenter sans les meilleures références. Réponse A. H. S., au bureau du journal l'*Echo du Nord*, à Lille.

Jeune homme, bonne famille, épouserait demoiselle ou veuve. Ecrire initiales E. A. L., poste restante, Lyon

M. L. Laffargue, 21, rue Chaponnay, Lyon, est acheteur :

1° De la collection du journal *Le Bossu*, ayant paru à Saint-Etienne en 1871 :

2° De l'*Historique du 4e bataillon des Mobiles de la Loire*,

On offre à toutes personnes intell., de préférence jeune médecin ou pharmacien, dent., faire fortune rapide. S'adr. p. restante Bellecour. A, M. E., n° 2.

On demande des entrepreneurs bien au courant du tulle chenillé. Charpentier, 10, rue d'Ivry (Croix-Rousse).

Pêche et chasse sur la Grosne, à amodier le 19 août 1894, à 2 heures du soir, à la la mairie de Marnay. Jouissance 1er janvier 1895.

Etudes de Me Garin, avoué à Bourg, et de Me Janin, notaire à Pont-d'Ain.

VENTE

DU

Château de Neuville-sur-Ain

Canton de Pont-d'Ain

Il est situé sur les bords de la rivière d'Ain et comprend : château, parc, réservoirs, fontaines, prés, vergers, bois, grotte, etc., le tout d'une contenance de 6 hectares, 23 ares, 43 centiares.

Cette peopriété est desservie par la gare de Pont-d'Ain et par des omnibus.

MISE A PRIX : 20.000 FR.

Adjudication au dimanche 19 août 1894, à 2 heures du soir, en la mairie de Pont-d'Ain.

E. Garin, avoué.

ON TROUVE

LE NOUVEAU LYON

Dans tous les kiosques

EXPOSITION UNIVERSELLE De Lyon

RESTAURANT DU BALLON CAPTIF

AUDEMARD, Propriétaire

Déjeuners, 3f. Dîners, 3f.50

Service à la carte

Entrée libre pour les heures de repas, de 11 h. à 1 h. et de 6 à 8 h.

MOTEURS A GAZ

Machines à Vapeur

Constructions mécaniques

A. FARRA & Cie

25, Chemin des Pins

LYON-VILLEURBANNE

LIBRAIRIE BERNOUX et CUMIN

6, Rue de la République, Lyon

En vente : Nouveautés

ZOLA (Emile). — Lourdes.
DAUDET (Léon). — Les Nortcoles.
FRANCE (Anatole). — Le Lys rouge.
PRÉVOST (Marcel). — Demi-Vierges.
LA BRÈVE (Jean de). — Badinage.
POUVILLON (Emile). — Bernadette de Lourdes.
BOURGET (Paul). — Cosmopolis.
GYP. — Le Mariage de Chiffon.
AICARD (Jean). — Fleur d'Abîme.
FOUCHER (Paul). — Réchain, avare.

VERRERIES RÉUNIES

De la Loire et du Rhône

A RIVE-DE-GIER

J. CORNIER & Cie

REPRÉSENTANTS A LYON

67-69, RUE CHEVREUL, 67-69

ANTICOR VÉTAR LA FEUILLE UN FRANC

LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE

Se conserve indéfiniment et sous tous les climats

Franco par poste. — Se trouve partout

Vente en gros : JACQUET, 1, rue Vaubecour, LYON

PAPETERIE EN TOUS GENRES

Fabrique de Registres

JOSEPH BILLON

LYON — 13, rue de l'Arbre-Sec, 13 — LYON

SPÉCIALITÉ DE PAPIER DE PLIAGE ET D'EMBALLAGE

LIBRAIRIE BERNOUX ET CUMIN

6, Rue de la République, LYON

LE TOUR du MONDE

Par E. CHARTON

Origine à fin 1893

66 Volumes cartonnés toile rouge. — 550 fr. au lieu de 957

Payable 50 fr. par mois

Bel exemplaire à l'état de neuf de cette publication qui comprend actuellement 66 volumes contenant 430 voyages et environ 18.500 gravures, 700 cartes ou plans.

POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES

S'adresser au Bureau du Journal

7, PLACE DES TERREAUX, 7

n'est pas le travail... ce n'est pas la trop grande occupation... je ne sais ce que j'ai ; je suis énervé...

— Où souffres-tu ?

— Je ne souffre pas.

— Tu es tout pâle, cependant, et couvert de sueur.

— J'éprouve comme un agacement général, ma tête est lourde, un peu ; j'ai aussi parfois de légers éblouissements. Bast ! ce n'est rien... le temps... il fait si lourd.

— Peut-être as-tu raison.

— A table, en mangeant, ça se passera.

Le dîner fut servi et s'acheva sans que Louis Benoît ressentit une modification dans son état.

— Je vais me coucher, dit-il, en se levant, sans doute le sommeil viendra-t-il me calmer.

Jeanne voulut tenir compagnie à son mari et le veiller jusqu'à ce qu'il s'endormit.

Le temps était devenu plus orageux, l'atmosphère semblait presque irrespirable ; la chaleur étouffante rendait pénible tout mouvement.

Bien loin de se calmer, l'agitation de Louis Benoît allait grandissant, si bien qu'à peine enfermé dans sa chambre, avec Jeanne, il se laissa tomber sur un siège, le front tout moite de sueur.

Il voulut cependant réagir, se leva et commença à se déshabiller.

Mais, bientôt, à cette étrange agitation vint s'ajouter un tremblement convulsif des mains qui l'obligea à réclamer l'aide de sa femme.

— Mais, tu es malade !... s'écria Jeanne. Il faut aller chercher un médecin... Je vais envoyer...

— Non.

— Si ! te dis-je, Et...

Jeanne n'acheva pas, terrifiée, soudain, par un spectacle inattendu pour elle.

Subitement, son mari, redressé comme par l'effet d'un ressort, s'était pris à bondir, les mains étendues et frémissantes, l'œil fixe et droit, semblable à celui d'un aveugle, sans vie, sans mouvement, figé en quelque sorte dans l'orbite, les lèvres écumantes.

Jeanne, muette à ce spectacle épouvantable la tête perdue, se recula instinctivement jusqu'au mur, étendant elle aussi les mains en avant, machinalement, comme pour se préserver d'une attaque imprévue de son mari.

Mais, celui-ci ne paraissait rien voir autour de lui.

Il fit le tour de la chambre, à plusieurs reprises, par bonds saccadés, et s'arrêta, calmé subitement, se planta au milieu de la pièce, levant les mains, les doigts toujours agités, l'œil fixé sur un point unique et se prit à parler d'une voix creuse, aux modulations parfois sauvages.

Alors il prononça ce nom :

— Claudius !...

Jeanne s'attendait si peu à pareille exclamation, qu'elle en éprouva une émotion assez violente pour la mener presque à défaillir.

— Claudius !... répéta lugubrement Louis Benoît.

Soudain, Jeanne se sentit reprise de cet étrange mouvement, qui l'avait presque abandonnée : il se produisit en elle une sorte de réaction, la raffermissant contre la profonde émotion qu'elle venait de ressentir.

— Claudius ! gémit pour la troisième fois Louis Benoît. Tu n'es pas l'assassin !...

Jeanne poussa un cri terrible.

Que signifiaient ces paroles !

Que voulait dire son mari !...

Sous l'influence de cette étrange hallucination, divaguait-il ? Au contraire, privé de sa volonté, par l'effet de cet état particulier, parlait-il malgré lui, et malgré lui disait-il la vérité ?

Le cri poussé par Jeanne, si violent qu'il eut été, n'avait pas pu être entendu de Louis Benoit.

Prise subitement d'une violente terreur, elle se recula lentement, jusqu'au lit, comme pour échapper à la vue de son mari, ne plus lui servir d'objectif et ne pas troubler son action.

C'était une précaution bien inutile, le fabricant de meubles ne la voyait pas.

Elle était là, haletante à son tour, dans une angoisse incompréhensible, oublieuse de l'état de cet homme, ne songeant même pas à demander un secours, inquiète plutôt que quelqu'un ne vînt les troubler tous deux, en leur étrange position, attendant, atterrée, les paroles qui allaiett sortir de la bouche de Louis Benoit.

Celui-ci reprit, toujours du même son de

voix, saccadant ses mots, s'arrêtant, par intervalle, cloué au parquet de la chambre et semblant, de son regard immuablement fixe, apercevoir comme une vision lointaine sur laquelle sa paupière se dilatait extraordinairement.

— Non, tu n'es pas l'assassin..., Claudius !... L'assassin... c'est moi !

Jeanne tomba à genoux, la poitrine horriblement serrée et joignit les mains.

— Il fallait bien qu'on te crut cet assassin ! continua Louis Benoît. Il le fallait, à tout prix !... Ah ! Ah !... tu as été à la peine là-bas, quand celle que tu m'avais ravie est enfin à moi !... A moi !... Jeanne !... je l'ai !... je la possède !... Elle m'appartient !... Mes lèvres se sont unies aux siennes, pour toujours !... pour toujours !... Ah ! ah ! ah !... j'aurais commis un crime, pour l'enlever à jamais !... Oui, j'ai commis ce crime !... il fallait la fille et l'argent !... La fille que j'adorais !... l'argent ! car j'étais pauvre !... Elle t'avait préféré à tous... Elle m'ignorait même !... je vous voyais tout deux, cachant votre amour en des coins solitaires ; je ne vous perdais pas une seule fois du regard, vous épiant pas à pas et, alimentant ma haine du spectacle de votre bonheur, ravivant ma rage par la vue de votre union !.

Moi seul, avais surpris votre secret ; on ne trompe pas un homme qui aime !... Aucun de vos actes ne m'échappait, votre vie n'avait rien d'inconnu pour moi. J'avais juré de te perdre, Claudius !... Pour tenir mon serment.